



**HAL**  
open science

## Cartographie des végétations du parc départemental de la Haute-Île

Leslie Ferreira

► **To cite this version:**

Leslie Ferreira. Cartographie des végétations du parc départemental de la Haute-Île. [Rapport de recherche] CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France, 61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris cedex 05 - France. 2016, 91p. hal-01901029

**HAL Id: hal-01901029**

**<https://hal.science/hal-01901029>**

Submitted on 22 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

Une structure au cœur du développement durable

Connaître  
Comprendre  
Conserver  
Communiquer

# Cartographie des végétations du parc départemental de la Haute- Île

Février 2016



**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité

Muséum national d'Histoire naturelle

61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris - France

Tél. : 01 40 79 35 54 – [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)



**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

Une structure au cœur du développement durable

Connaître  
Comprendre  
Conservier  
Communiquer

# Cartographie des végétations du parc départemental de la Haute-Île

Février 2016

**Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :**

Frédéric Hendoux, directeur  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61, rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France  
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61, rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
Tel. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53  
E-mail : [jvallet@mnhn.fr](mailto:jvallet@mnhn.fr)

**Analyses des données :** Leslie Ferreira

**Cartographie :** Marlène Toulet, Leslie Ferreira

**Rédaction et mise en page :** Leslie Ferreira

**Relecture :** Jeanne Vallet

**Le partenaire de cette étude est :**

**Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité**

**Conseil général de la Seine-Saint-Denis**

**Hôtel du Département**

**93006 Bobigny Cedex**

**France**



**Crédits photos :** Les photographies de ce document sont la propriété du CBNBP.

**Image de couverture :** Vue sur un des bassins du parc de la Haute-Île, Neuilly-sur-Marne (93) (© CBNBP-MNHN / L. Ferreira)

**Référence à utiliser :** FERREIRA L., 2016. *Cartographie des végétations du parc départemental de la Haute-Île*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 88 p + annexes.

# Sommaire

<b>I. Contexte de l'étude .....</b>	<b>6</b>
1. Contexte géographique .....	6
2. Contexte géologique .....	6
3. Contexte historique .....	7
4. L'aménagement du parc.....	9
<b>II. Méthodologie .....</b>	<b>9</b>
1. Identification des végétations .....	9
Phase de terrain .....	9
Relevé phytosociologique .....	10
Identification des végétations.....	13
Evaluation de l'état de conservation des végétations .....	13
2. Cartographie des végétations .....	15
Echelle de travail et représentation des objets cartographiés .....	15
Représentation des cartes .....	16
<b>III. Résultats .....</b>	<b>17</b>
1. Végétations observées sur le parc .....	17
2. Fiches descriptives des végétations observées .....	23
Notice des fiches .....	23
Végétations aquatiques .....	24
Végétations riveraines .....	37
Mégarphorbiaies et prairies humides .....	47
Prairies mésophiles .....	51
Végétations forestières et associées.....	58
Végétations des friches et des gazons de parcs.....	66
Habitats artificiels ou sans végétation .....	74
3. Synthèse concernant les végétations relevant de la Directive « Habitat » et d'intérêt patrimonial	74
Habitats Natura 2000 prioritaires .....	74
Habitats Natura 2000 non prioritaires .....	74

Etat de conservation des Habitats N2000.....	75
Végétations d'intérêt patrimonial.....	76
<b>4. Enjeux et priorités de gestion .....</b>	<b>78</b>
<b>5. Comparaison de la cartographie des végétations entre 2007 et 2015.....</b>	<b>81</b>
<b>IV. Conclusion.....</b>	<b>86</b>
<b>V. Bibliographie.....</b>	<b>87</b>
<b>VI. Annexes .....</b>	<b>89</b>

# Introduction

Le parc de la Haute-Île situé au sud-est de la Seine-Saint-Denis sur la commune de Neuilly-sur-Marne, constitue l'un des derniers méandres non urbanisé de la Marne avant sa confluence avec la Seine.

Dans le cadre de la cartographie des végétations de la Seine-Saint-Denis menée par le CBNBP entre 2006 et 2007, le territoire d'étude a déjà fait l'objet de relevés phytosociologiques selon un échantillonnage orienté sur chacune des formations végétales.

Depuis le parc départemental de la Haute-Île a fait l'objet de travaux d'aménagement conséquents à la fin des années 2000. Ces travaux ont permis l'installation de nouveaux milieux au sein du parc.

L'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine a mandaté le Conservatoire botanique national du Bassin parisien afin d'établir une cartographie précise des végétations présentes au sein du parc départemental de l'Île Saint-Denis dans le but d'y mener une gestion des milieux adaptée. Ce rapport dresse l'état des lieux en 2015 de l'ensemble des végétations sur le Parc avec un inventaire quasi exhaustif et une cartographie actualisée.

# I. Contexte de l'étude

## 1. Contexte géographique

Le parc de la Haute-Île se situe au sud-est de la Seine-Saint-Denis sur la commune de Neuilly-sur-Marne et occupe une surface de 65 hectares (Figure 1). Le site d'étude est délimitée au sud par une boucle du fleuve, à l'Est par le ru de Sainte Baudile, à l'Ouest par le ru de Chelles qui coule à l'emplacement d'un ancien lit de la Marne; ces deux ruisseaux sont aujourd'hui canalisés et souterrains. Par contre, la limite nord du site est artificielle, constituée par le canal de Chelles reliant Neuilly-sur-Marne à Vaires-sur-Marne. Le méandre de Neuilly-sur-Marne est l'un des derniers (avec ceux de Champigny-sur-Marne et de Saint-Maur-des-Fossés) avant la confluence de la Marne avec la Seine.

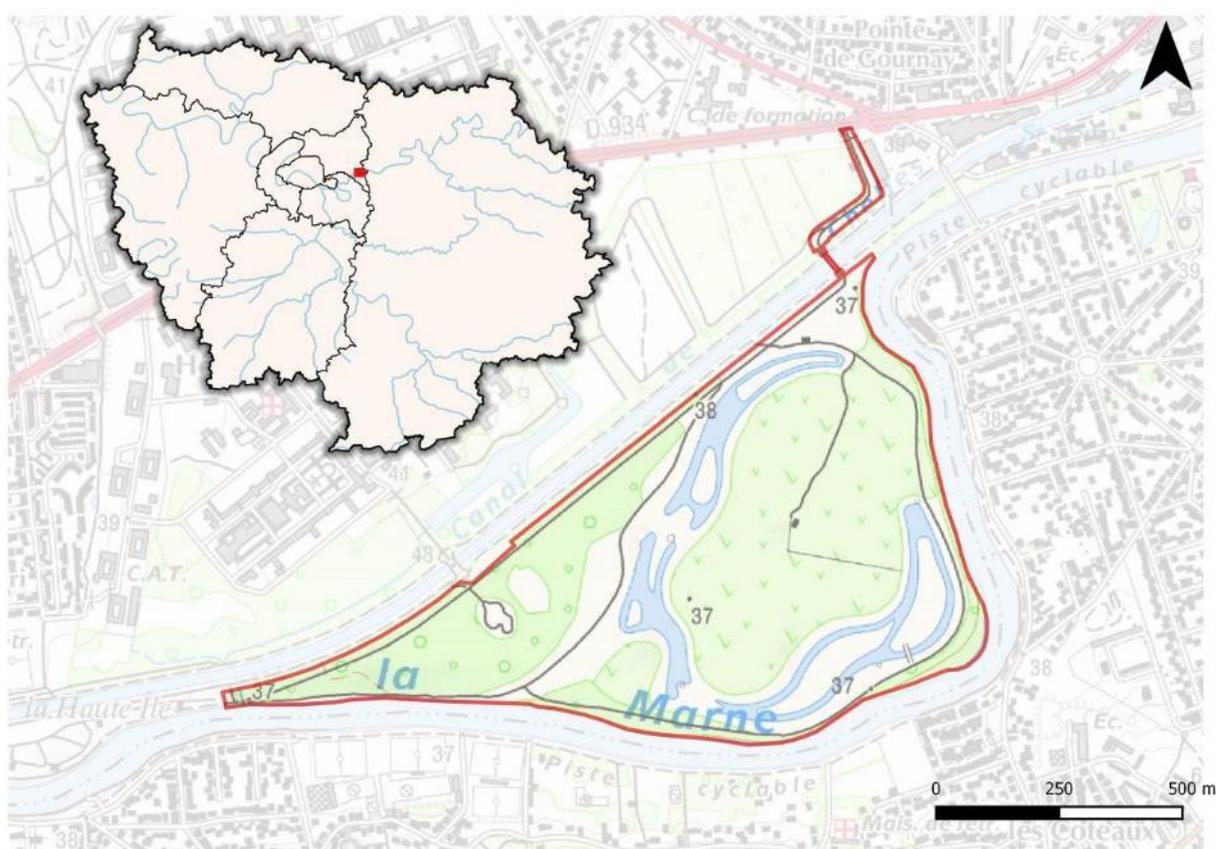


Figure 1. Emprise du territoire d'étude

## 2. Contexte géologique

Le terrain d'étude ne présente qu'un faible relief (altitude moyenne de 38 m NGF), soit environ 3,5 m au-dessus du niveau moyen de la rivière. Il s'agit donc d'une très basse terrasse de la Marne, essentiellement constituée en surface d'alluvions récentes (série Fz des cartes BRGM) et toujours

partiellement inondable. Les alluvions anciennes se trouvent au nord-ouest sous l'hôpital de Ville-Evrard et à l'est sur la commune de Gournay-sur-Marne.

### 3. Contexte historique

En 1983, le Département de la Seine-Saint-Denis a fait l'acquisition des 65 hectares de terrains de la Haute-Île qui appartenaient auparavant aux Hôpitaux psychiatriques de Ville-Evrard. (Culture maraichère et arbre fruitiers essentiellement). Puis laissé ensuite à l'abandon, il a évolué vers une friche arbustive.

Dans les années 1990, plusieurs projets d'aménagement voient le jour : installation d'un réservoir d'eau potable, exploitation d'une gravière, aménagement d'une base de loisirs etc. mais ils ont été abandonnés par la suite. A la fin des années 1990, plusieurs études archéologiques et naturalistes ont permis de mettre en évidence un potentiel historique et naturel fort.

En 2005, débute le projet d'aménagement du parc de la Haute-Île, avec pour objectif de reconstituer les anciens chenaux de la Marne découverts par les fouilles archéologiques et de maintenir l'îlot central en milieu ouvert. Les travaux menés entre 2005 et 2008 ont entraîné la modification de près de la moitié de la surface de la zone centrale à l'état de friche en milieux aquatiques et associés avec la création de trois bassins en forme de chenaux. Après trois années de travaux le parc ouvre partiellement au public le 25 février 2008. Le chemin permettant d'effectuer le tour complet de cette friche centrale, appelé "Chemin de la Marne", n'ouvre que deux ans plus tard. Enfin, en 2011, le "Chemin de la friche" qui la traverse peut être emprunté.

La Figure 2 illustre bien les modifications du paysage et de l'occupation du sol dont le parc a fait l'objet ces dernières décennies, avec une augmentation des surfaces en eau suite à la création des chenaux et une diminution des surfaces prairiales ou de friche au profit des espaces boisés ou de parcs (aire de pique-que, aire de jeux..).



Figure 2 : Photos aériennes du Parc entre 2003 et 2014

Plusieurs périmètres de protection et d'inventaires du patrimoine naturel concernent ou sont à proximité du Parc départemental de la Haute-Île. Le Parc départemental de la Haute-Île constitue l'une des entités de la ZPS (Zone de Protection spéciale) "Sites de Seine-Saint-Denis". Les ZPS font partie, avec les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), du réseau européen Natura 2000. De plus, la totalité du Parc départemental de la Haute-Île ainsi que les espaces boisés de l'Hôpital de Ville Evrard, situés côté nord de la Marne sont inclus dans la ZNIEFF de type I « Plaine inondable de la Haute-Île ».

## 4. L'aménagement du parc

Le parc départemental de la Haute-île se compose principalement de milieux semi naturels gérés de manière différenciée et une part très faible de sa surface est dédiée aux aménagements d'accueil du public. Il s'articule autour d'une grande île centrale qui est située en dehors de la zone inondable (d'où le nom de « Haute-île »). Elle est divisée en quatre secteurs et bénéficie d'une gestion par pâturage en rotation. Plusieurs vaches de la race Highlands Cattle, une cinquantaine de brebis de race Solognote ainsi que quelques ânes de la race Provence ont été installés depuis 2007 sur cette île afin de lutter contre la dynamique naturelle de fermeture des milieux. Cette zone centrale est entourée par trois chenaux creusés en suivant le tracé des anciens chenaux de la Marne détectés grâce aux études archéologiques. Ces chenaux constituent les principaux milieux humides du site auxquels se joignent un bassin et fossé de décantation permettant l'alimentation en haut d'une prairie humide destinée à servir de frayère à brochets.

Autour de cette zone centrale se trouvent des boisements dont les plus âgés sont localisés le long de la Marne. Les autres boisements présents sur le parc sont plus jeunes (une trentaine d'années) et sont issus de l'évolution naturelle de la friche.

Le parc présente également des aires d'accueil au public avec des aires de pique-nique, des observatoires destinés à l'observation de l'avifaune, une grande aire de jeux et un archéosite.

# II. Méthodologie

La cartographie des groupements végétaux a deux objectifs. Le premier est d'identifier, sur la base de cortèges d'espèces indicatrices, les différentes communautés végétales présentes sur la zone de travail. Le second est d'en repérer les limites géographiques puis de les reporter sur un support cartographique selon l'échelle choisie.

## 1. Identification des végétations

### Phase de terrain

La phase de terrain s'est déroulée de juin 2015 à mi-septembre 2015. Quatre visites ont été nécessaires (17 juin, 3 juillet, 26 août et 17 septembre) afin de parcourir en détail l'ensemble du parc et d'effectuer des inventaires selon les périodes optimales de chacune des végétations. Aux mois de juin et juillet, les inventaires ont été ciblés sur les végétations prairiales (prairies de fauche, pelouses de parcs, tandis que les dernières visites du mois d'août et de septembre ont concerné plutôt les forêts humides, les végétations amphibies et aquatiques.

Toutes les données de végétations et d'habitats ont été recueillies sur le terrain grâce à un bordereau d'inventaire végétation spécifique (CAUSSE G., 2013) en Annexe 1. Sur ce bordereau sont notées un grand nombre d'informations relatives à :

- la localisation de la station (commune, département, lieu-dit, coordonnées GPS, date, accessibilité...),
- la topographie (pente, altitude, exposition, microtopographie...),
- la végétation (surface, hauteur, recouvrement des strates, ombrage...),
- • l'état du groupement (menaces potentielles ou atteintes, état de conservation...),
- les informations floristiques (relevé phytosociologique ou autre relevé floristique associé à un type de végétation de la station).

## Relevé phytosociologique

La détermination des végétations s'appuyant sur la phytosociologie, l'outil de base de terrain utilisé dans ce cadre est le relevé phytosociologique. Ces relevés ponctuels de végétations sont réalisés sur des surfaces présentant une physionomie, un cortège floristique et des conditions environnementales homogènes. Sur la surface délimitée pour le relevé, on note de façon exhaustive tous les taxons présents. Ces taxons sont reportés sur le relevé en fonction de leur strate. On distingue trois strates :

- **la strate arborescente** pour les phanérophytes de plus de 7 m ;
- **la strate arbustive** pour les phanérophytes de moins de 7 m et les chaméphytes ;
- **la strate herbacée** pour les plantules (notées (pl)) de phanérophytes et chaméphytes, et les herbacées.

En outre, chaque taxon noté dans le relevé se voit attribuer un coefficient dit d'abondance/dominance (A/D). Ce coefficient traduit à la fois le nombre ou la densité des individus dans le relevé (abondance) et la surface relative qu'occupe la population de chaque espèce (dominance). Ce coefficient est compris entre 1 et 5. Le Tableau 1 fournit la correspondance et la signification entre le coefficient affecté au taxon et son abondance/dominance au sein du relevé.

A/D	Signification en termes d'abondance et de dominance
5	Eléments d'abondance quelconque, recouvrant plus de 75 % du relevé
4	Eléments d'abondance quelconque, recouvrant entre 50 et 75 % du relevé
3	Eléments d'abondance quelconque, recouvrant entre 25 et 50 % du relevé
2	Eléments très abondants, recouvrant entre 5 et 25 % du relevé
1	Eléments assez abondants, recouvrant moins de 5 % du relevé
+	Eléments peu abondants, à recouvrement généralement inférieur à 1 %
r	Eléments très peu abondants, recouvrement inférieur à 1%
i	Individu unique, recouvrement inférieur à 1%

**Tableau 1 : correspondance et signification des coefficients A/D en termes d'abondance et de dominance**

Sur le terrain, tous les relevés phytosociologiques sont localisés de manière précise sur une photo aérienne au 1/5 000<sup>ème</sup>. Dans le cas où le nombre d'espèces est trop faible ou le cortège peu caractéristique pour un relevé phytosociologique, un relevé sans précision des coefficients d'abondance-dominance a été réalisé ; on qualifiera ces relevés de « relevés floristiques ». Le rattachement se fait ensuite «à dire d'expert» et par comparaison avec les végétations de même type situées à proximité et ayant fait l'objet d'un relevé phytosociologique. Enfin, l'attribution d'un syntaxon peut être opérée directement sur le terrain sans réalisation de relevé (interprétation *in situ*).

Lors de la campagne de terrain 2015, 22 relevés phytosociologiques et 16 relevés floristiques ont été réalisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux de la zone d'étude dans la base de données HABITATS du CBNBP et localisés sur la Figure 3.



**Figure 3** : Localisation des relevés phytosociologiques et floristiques en 2015

## Identification des végétations

Les groupements végétaux observés sur le terrain sont rattachés à des syntaxons qui sont définis dans la bibliographie à travers des espèces caractéristiques, différentielles et compagnes. L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend surtout de l'état de conservation de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons. Tous ces groupements végétaux identifiés sont ensuite replacés au sein du synsystème phytosociologique sur la base de différents référentiels typologiques :

- *Prodrome des végétations de France* (Bardat *et al.*, 2004) ;
- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Fernez et Causse, 2015) ;
- *Référentiel des végétations du CBNBP* (Causse *et al.*, 2015) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer *et al.*, 2006) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté* (Ferrez *et al.*, 2011).

Cette typologie phytosociologique permet d'établir des correspondances vers des typologies européennes : CORINE Biotopes (Bissardon et Guibal, 1997) et EUR 28 pour les habitats d'intérêt communautaire et leur déclinaison pour la France, les Cahiers d'Habitats Natura 2000 (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001, 2002, 2004). Ces typologies font référence au concept d'habitat qui repose sur un ensemble, non dissociable, constitué d'un compartiment stationnel (climat, sol...), d'une végétation et d'une faune associée. Les correspondances entre la phytosociologie et ces typologies ne sont donc pas strictes.

## Evaluation de l'état de conservation des végétations

Les relevés phytosociologiques et les observations in situ permettent une première estimation de l'état de conservation des habitats sur la base de critères botaniques. Il s'agit en effet de l'analyse de deux paramètres relatifs à la végétation : l'intégrité de la structure et la typicité du cortège floristique. Ces informations seront utilisées pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats Natura 2000. Elles restent disponibles pour l'ensemble des habitats.

### ➤ Typicité floristique

La typicité du cortège végétal estime la similarité entre la composition floristique observée et le cortège « optimal » d'un état de référence. L'état de référence est défini ici comme l'association végétale potentielle, à stade dynamique et grand type de gestion équivalents, qui se développerait dans la station considérée si celle-ci était exempte de toute atteinte ou de facteur anthropique de dégradation, abandon y compris (CAUSSE G. 2013). Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance, de la nature et de la valeur bio-indicatrice des espèces présentes par rapport à sa composition connue, attendue ou optimale (par comparaison avec les types décrits dans la bibliographie). En pratique, cette

typicité est évaluée à partir de la présence ou l'absence d'espèces caractéristiques des différents niveaux syntaxonomiques (de la classe à l'association représentant la potentialité), ainsi qu'au travers de la présence ou l'absence d'espèces indicatrices de dégradation d'origine anthropique (présence d'espèces eutrophiles, polluo-tolérantes, rudérales, exogènes...) ou à l'inverse d'espèces indicatrices d'une évolution dynamique progressive. On distingue quatre niveaux d'appréciation de la typicité:

- bonne si celle-ci est optimale, comparable au cortège de l'état de référence qui est celui de l'association potentielle : la plupart des espèces végétales caractéristiques des différents niveaux syntaxonomiques sont présentes ET les espèces accidentelles sont présentes de façon anecdotique ;
- moyenne si la composition floristique observée montre un écart significatif, mais raisonnable, par rapport à l'état de référence : léger appauvrissement floristique avec absence de plusieurs espèces caractéristiques des différents niveaux syntaxonomiques et en particulier certaines espèces diagnostiques du niveau association ET/OU apparition discrète de quelques espèces indicatrices d'anthropisation ou d'évolution dynamique ;
- mauvaise si la composition floristique présente des variations importantes par rapport à l'état de référence : appauvrissement floristique conséquent où ne subsistent que des espèces caractéristiques d'unités supérieures (espèces à amplitude large) ET/OU présence importante d'espèces rudérales, eutrophiles ou exogènes pouvant conduire à un changement de type de végétation (association de convergence trophique, végétation rudérale, communauté dérivée, ourlet en nappe...);
- non déterminée si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois cas précédents.

➤ Structure de la végétation

L'intégrité de la structure de la végétation est essentiellement basée sur l'analyse de l'architecture ou de l'organisation spatiale de la végétation. On distingue quatre niveaux d'appréciation de l'intégrité de structure:

- bonne si la structure est optimale, avec toutes les strates de la formation végétale présentes et équilibrées. Pour une végétation forestière par exemple: toutes les strates sont présentes avec un recouvrement suffisant, les différentes classes d'âge des essences sont représentées.... Pour une pelouse calcicole, une grande diversité de la strate herbacée est observée, la strate arbustive n'est pas développée et le recouvrement des graminées sociales est faible ;
- moyenne si un ou plusieurs indicateur(s) de structure évalué(s) n'a (n'ont) pas une valeur optimale sans pour autant être mauvaise ;
- mauvaise si la structure montre des signes importants de variation ou de dégradation par rapport à l'architecture connue, attendue ou optimale ;
- non déterminée si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois niveaux précédents.

L'état de conservation global de la végétation dans sa station n'est pas à renseigner en tant que tel car il peut être calculé automatiquement à partir de la valeur des paramètres « typicité du cortège » et « intégrité de structure ». La règle proposée suit le principe de précaution appliqué classiquement, selon lequel c'est la plus mauvaise valeur d'un paramètre qui donne l'état de conservation. Elle est résumée dans le Tableau 2.

Typicité du cortège	Intégrité de structure	Etat de conservation
Bonne	Bonne	Bon
Moyenne	Bonne	Moyen
Bonne	Moyenne	
Moyenne	Moyenne	
Bonne	Mauvaise	Mauvais
Mauvaise	Bonne	
Moyenne	Mauvaise	
Mauvaise	Moyenne	
Mauvaise	Mauvaise	

Tableau 2 : méthode d'évaluation de l'état de conservation d'un habitat

## 2. Cartographie des végétations

### Echelle de travail et représentation des objets cartographiés

La cartographie de la végétation a été réalisée à l'aide de photographies aériennes (BD Ortho® IGN) qui ont servi de support à la délimitation des contours des groupements végétaux. Les limites spatiales des groupements ont ainsi été tracées sur les photographies aériennes. La cartographie du parc de la Haute-Île a été réalisée au 5000<sup>ème</sup>. Cette échelle de travail conditionne la surface du plus petit élément cartographié sous forme de polygone, de sorte que cette géométrie soit lisible sur une carte. Ainsi, pour une échelle de travail au 5000<sup>ème</sup> sur le terrain, le plus petit objet cartographié sera de 25 mm<sup>2</sup>, soit une surface réelle de 625 m<sup>2</sup> ou 25 x 25 m.

Les végétations sont cartographiées selon trois types de géométries : polygones, lignes et points. Les points sont utilisés pour cartographier des surfaces inférieures à 625 m<sup>2</sup>. Les lignes permettent de cartographier les habitats s'exprimant de manière linéaire, par exemple en contexte de lisières forestières ou de bordure de plan d'eau. Le Tableau 3 permet de résumer les règles fixées pour l'utilisation de chaque géométrie.

	si homogène	si mosaïque
l<5m	L<60m = Ponctuel	seul l'habitat majoritaire pris en compte
l<5m	L>60m = Linéaire	n habitats avec % de recouvrement respectif
l>5m	Polygone	n habitats avec % de recouvrement respectif

**Tableau 3 : règles d'utilisation pour chaque type de géométrie**

l : plus petit côté du polygone / L : plus grand coté du polygone

Pour les végétations étroitement imbriquées et qu'il n'est pas possible de différencier, les mosaïques d'habitats sont utilisées avec un pourcentage de recouvrement, évalué pour chaque type de végétation. Ces cas particuliers, appelés complexes ou mosaïques de végétations, nécessitent un traitement spécifique. Deux possibilités sont envisagées en fonction des liens qui unissent les groupements composant ces complexes. On parle de complexe dynamique si les différentes communautés appartiennent à la même série et de mosaïque topographique lorsque le lien est lié par exemple à un gradient d'humidité (végétations en ceinture d'étang). Néanmoins, le lien entre les différentes communautés de la mosaïque est parfois plus complexe, d'un autre ordre ou indéterminé.

### Représentation des cartes

Les données cartographiées ont été saisies dans un outil cartographique développé sous MapInfo®. Chaque station cartographiée (polygone pour les habitats surfaciques, point pour les ponctuels ou ligne pour les linéaires) et chaque relevé localisé (point) sont rattachés à un identifiant automatique unique qui renvoie vers la base de données attributaire HABITAT.

Une fois toutes les stations attribuées par un identifiant spécifique, les cartographies peuvent être réalisées sous MapInfo®. Une étape de validation des données est systématiquement réalisée préalablement, permettant de corriger des erreurs de saisies et d'homogénéiser certaines informations (Codes CORINE Biotopes par exemple).

L'étape finale consiste à établir la sémiologie des cartes : définition des attributs de légende (couleurs, trames, étiquettes...). La légende est regroupée par grands types de milieux observés sur le site d'étude (végétations aquatiques, riveraines, prairies mésophiles, prairies humides, végétations forestières...). L'utilisation des étiquettes a été privilégiée car elle permet de représenter un nombre important de syntaxons sur les cartes. En effet, le panel de couleurs ne permet la représentation que d'un nombre limité de végétation, alors qu'une vingtaine de groupements sont distingués sur le parc.

L'étiquette correspond à une contraction du syntaxon. D'autre part, pour une question de lisibilité, les mosaïques d'habitats sont représentées sous forme de hachures de couleurs différentes avec une hachure la large à l'habitat dominant. La topologie cartographique employée se fonde sur la charte colorimétrique des Codes CORINE Biotopes.

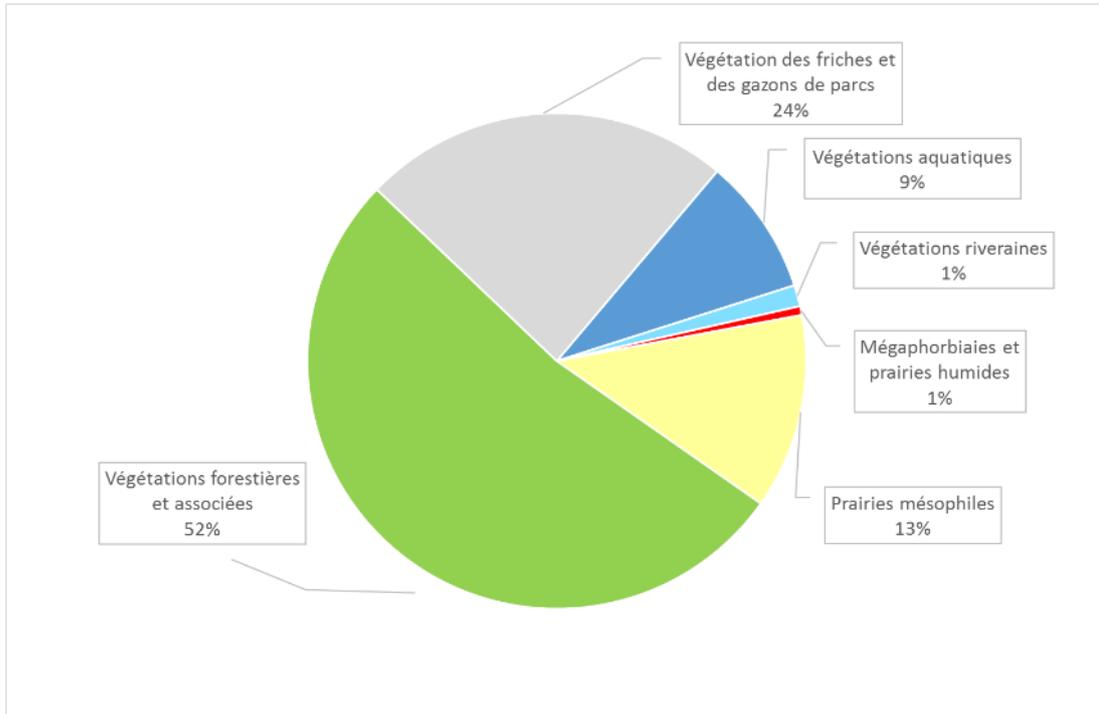
## III. Résultats

### 1. Végétations observées sur le parc

Le parc de la Haute-île présente une grande diversité de milieux naturels et semi-naturels passant des végétations mésophiles à aquatiques, pionnières à forestières. Ce travail a permis de mettre en évidence la présence de 23 alliances phytosociologiques, réparties en 14 classes phytosociologiques. Cette diversité végétale se regroupe en 6 grands types de milieux :

- Végétations aquatiques
- Végétations riveraines
- Mégaphorbiaies et prairies humides
- Prairies mésophiles
- Végétations forestières et associées
- Végétation des friches et gazons de parcs

La Figure 4 nous donne un aperçu de la répartition de ces grands types de milieux au sein du parc. Les végétations forestières sont majoritaires sur le parc avec plus de la moitié des végétations observées. Les végétations de friches et de gazons de parc viennent ensuite avec près de 24% du territoire étudié. Les prairies mésophiles et les végétations aquatiques sont quant à elles moins fréquentes sur le parc et sont principalement situées sur l'île centrale et dans les chenaux l'entourant. Enfin, les végétations riveraines et les prairies humides sont bien plus rares et disséminées à l'échelle du parc. Celles-ci s'observent essentiellement en contact des trois chenaux et présentent souvent un cortège floristique appauvri.



**Figure 4 : proportions des six grands types de milieux dominants en termes de surface sur la zone d'étude**

Le Tableau 4 résume les informations relatives à chaque syntaxon qui sont regroupées par ces grands types de milieux. Les données présentées par colonne sont les suivantes :

- **Nom français du syntaxon** : ce nom est issu de l'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis (DOUCET G. *et al.*, 2013), du Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France (FERNEZ *et al.*, 2015) ou de l'ouvrage « les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne » (AZUELOS et RENAULT, 2013) ;
- **Syntaxon et/ou milieu d'origine anthropique** : dénomination phytosociologique de la végétation relevée à des rangs différents (de l'ordre à l'association) et milieux d'origine anthropique selon la dénomination du référentiel Corine Biotopes si aucun syntaxon n'a été déterminé.
- **Surface** : Surface en hectares du syntaxon au sein du parc.
- **CB** : Codes Corine Biotopes
- **N2000** : Code Natura 2000, correspondances typologiques, en précisant pour la colonne Natura 2000 si l'habitat est prioritaire (\*) ou non concerné (NC) par la Directive « Habitats » ;
- **IR** (Intérêt régional) : végétation considérée comme remarquable à l'échelle régionale (Oui/Non) (d'après FERNEZ *et al.*, 2015). Les syntaxons en gras dans le tableau suivant sont d'intérêt patrimonial au niveau régional.

Nom Français	Syntaxon	Surface (ha)	CB	N2000	IR
<b>Végétations aquatiques</b>					
Herbiers pérennes des eaux permanentes, plus ou moins profondes, à Characées	<i>Charion fragilis</i>	0,28	22.441	3140	Oui
Herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires, basiques, à Characées	<i>Charion vulgaris</i>	0,52	22.441	3140	Non
Mare eutrophe à Petite lentille d'eau	<i>Lemnion minoris</i>	0,03	22.411	3150	Non
Herbier d'eaux profondes à Naïade commune	<i>Najadetum marinae</i>	2,43	22.422	3150-1	Non
Herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes	<i>Potamion pectinati</i>	3,53	22.42	3150	Non
Tapis de nénuphars	<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>	0,01	22.431	NC	Non
Herbier des eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné	<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>	0,002	24.44	3260	Oui
Eaux douces		0,008	22.1	NC	Non

<b>Végétations riveraines</b>					
Végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux	<i>Bidention tripartitae</i>	0,18	22.33	NC	Non
Gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides	<i>Elatino triandrae - Cyperetalia fusci</i>	0,03	22.323	NC	Non
Cariçaias sur sols argileux eutrophes	<i>Caricion gracilis</i>	0,02	53.21	NC	Non
<b>Roselière basse à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie</b>	<b><i>Oenanthe aquatica</i> - <i>Rorippetum amphibiae</i></b>	<b>0,01</b>	<b>53.14</b>	<b>NC</b>	<b>Oui</b>
Roselière hautes à Glycérie haute	<i>Glycerietum maximae</i>	0,05	53.15	NC	Non
Phragmitaie	<i>Phragmitetum communis</i>	0,75	53.11	NC	Non

<b>Mégaphorbiaies et prairies humides</b>					
Mégaphorbiaies des bords des eaux et des boisements alluviaux sur sols riches	<i>Convolvulion sepium</i>	0,04	37.71	NC	Non
Prairies humides pâturées mésotrophes	<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>	0,40	37.24	NC	Non

Prairies mésophiles					
Prairies de fauches eutrophiles mésophiles	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	2,20	38.22	6510	Non
Prairie pâturée mésophile à Crételle et Ivraie vivace	<i>Cynosuro cristati - Lolietum perennis</i>	7,06	38.111	NC	Non
Prairie surpâturée eutrophe à Ivraie vivace et Grand Plantain	<i>Lolio perennis - Plantaginetum majoris</i>	0,41	38.1	NC	Non

Végétations forestières et associées					
Lisière forestière ensoleillée dominée par le Sureau yèble	<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>	1,21	37.72	6430-6	Non
Fourré mésophile riches en arbustes épineux	<i>Pruno spinosae - Crataegetum monogynae</i>	14,00	31.8111	NC	Non
Fourrés hygrophiles sur alluvions très riches en éléments nutritifs	<i>Humulo lupuli - Sambucion nigrae</i>	0,12	31.811	NC	Non
Fourrés hygrophiles des grandes vallées	<i>Salici cinereae - Viburnion opuli</i>	2,51	31.811	NC	Non
<b>Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux</b>	<b><i>Alnenion glutinoso - incanae</i></b>	<b>21,98</b>	<b>44.3</b>	<b>91E0*</b>	<b>Oui</b>

Végétation des friches et des gazons de parcs					
Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Carotte sauvage et Picride éperviaire	<i>Dauco carotae - Picridetum hieracioidis</i>	1,40	87.1	NC	Non
Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Mélilots	<i>Melilotetum albo - officinalis</i>	0,33	87.1	NC	Non
Friches vivaces nitrophiles des sols frais	<i>Arction lappae</i>	9,87	87.1	NC	Non
Friche vivace mésophile graminéenne à Ronce bleue et Calamagrostide épigéios	<i>Rubo caesii - Calamagrostietum epigeji</i>	2,46	87.1	NC	Non
Gazons de parcs tondus régulièrement	<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>	2,83	85.12	NC	Non
Alignements d'arbres		1,29	84.1	NC	Non

**Tableau 4** : synthèse des syntaxons et milieux d'origine anthropique sur la zone d'étude

La cartographie des habitats naturels et semi-naturels de la zone d'étude immédiate est détaillée sur la Figure 5.

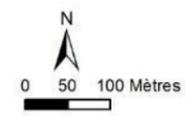
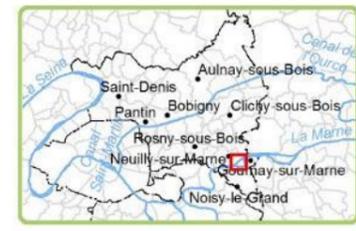
Figure 5 : Carte des végétations du Parc de la Haute-Île

# Carte des végétations du parc de la Haute-Île



Code phytosociologique	Nom français
Chfr	Herbiers pérennes des eaux permanentes à Characées
Chvu	Herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires à Characées
Lemi	Mare eutrophe à Petite lentille d'eau
Nama	Herbier d'eaux profondes à Naiade commune
Pope	Herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes
Nylu	Tapis de nénuphars
SpPo	Herbier de eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné
Bitr	Végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux
EiCy	Gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides
Cagr	Carriages sur sols argileux eutrophes
OeRo	Roselière basse à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie
Gima	Roselière hautes à Glycérie haute
Phau	Phragmitaie
Cose	Mégaphorbiaies des bords des eaux et des boisements alluviaux sur sols riches
Melu	Prairies humides pâturées mésotrophes
RuAr	Prairies de fauches eutrophes mésophiles
CyLo	Prairie pâturée mésophile à Crételle et Ivraie vivace
LoPi	Prairie surpâturée eutrophe à Ivraie vivace et Grand Plantain
HeSa	Lisière forestière ensoleillée dominée par le Sureau yèble
PrCr	Fourré mésophile riches en arbustes épineux
HuSa	Fourrés hygrophiles sur alluvions très riches en éléments nutritifs
SaVi	Fourrés hygrophiles des grandes vallées
Alin	Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux
DaPi	Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Carotte sauvage et Picride éperviaire
Meof	Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Méilots
Arla	Friches vivaces nitrophiles des sols frais
RuCa	Friche vivace mésophile graminéenne à Ronce bleue et Calamagrostide épigéios
FeCr	Gazons de parcs tondu régulièrement

Motifs et contours	Station
Forêt	Station surfacique
Plantation linéaire d'autres arbres feuillus	Station linéaire
Eau libre ponctuelle	Station < 625m²
Contour du parc de la Haute-Île	Mosaïque de végétations



Carte réalisée par le CBNBP - décembre 2015  
 ©CBNBP-MNHN 2015  
 Sources des données :  
 Données phytosociologiques CBNBP (2015)  
 ©IGN 2011 ©SCAN25



## 2. Fiches descriptives des végétations observées

### Notice des fiches

Chacune des végétations recensées dans la zone d'étude fait l'objet d'une fiche descriptive. Mise à part pour les habitats artificiels ou sans végétation qui ont fait l'objet d'une présentation simplifiée, les fiches contiennent systématiquement les éléments suivants :

- **Titre** : nom français du syntaxon concerné par la fiche, sa correspondance latine, sa surface par commune dans la zone d'étude, les codes CORINE Biotopes (CB) et Natura 2000 (N2000) en précisant si l'habitat est prioritaire (\*) et sa patrimonialité francilienne (patrimonialité IdF).
- **Déclinaison(s) et variabilité(s)** : syntaxons de niveau inférieur compris dans cette fiche et présents sur le territoire d'étude, avec leur nom français et scientifique, une description écologique sommaire, le(s) code(s) Corine biotopes (CB) et le(s) déclinaison(s) des Cahiers d'habitats Natura 2000 (N2000) de la Directive « Habitats ».
- **Description de la végétation observée** : Commentaires sur les caractères physiologiques et structuraux généraux du syntaxon effectivement observés sur le site, à savoir les espèces dominantes (les plus abondantes), la stratification, la structuration, la diversité floristique, les types biologiques, la phénologie et le développement spatial.
- **Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude** : informations générales sur la répartition du syntaxon dans la région et précisions sur sa localisation à l'échelle de la zone d'étude. Une carte de localisation de l'alliance concernée vient compléter chaque fiche.
- **Valeurs écologique et patrimoniale** : intérêt fonctionnel, paysager, écologique et patrimonial de la végétation, en précisant les espèces végétales patrimoniales liées à cette végétation et présentes au sein de la zone d'étude. Dans ce paragraphe, sont également précisés les critères d'éligibilité de la végétation à la Directive Habitats-Faune-Flore et aux végétations patrimoniales en Île-de-France.
- **Atteintes et état de conservation recensées sur la zone d'étude** : évaluation de la typicité de la végétation et de son intégrité de structure à l'échelle du site d'étude permettant de conclure sur l'état de conservation général de l'habitat, ainsi que les principales atteintes qui pèsent sur cette dernière.

## Végétations aquatiques

Herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires, basiques, à Characées <i>Chara vulgaris</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,5 ha	CB : 22.441 N2000 : 3140 Patrimonialité IdF : non
---	--

### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou variabilité observée

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Végétation aquatiques immergées, héliophiles, pauci- à monospécifiques, dominées ou exclusivement constituées par des algues vertes à ramifications verticillées de la famille des Characées (*Chara vulgaris*, *Chara globularis*, *Chara contraria*) fixées au substrat par des rhizoïdes. Elles forment des peuplements pionniers éphémères, épars ou en tapis continu, parfois en strate inférieure d'autres végétations aquatiques, colonisant des milieux aquatiques récents (étangs, fossés), soumis à des fluctuations périodiques du niveau d'eau, avec parfois assèchement temporaire. Elles sont présentes dans des eaux stagnantes à faiblement courantes, peu profondes à temporaires, parfois légèrement polluées, mésotrophiles à eutrophiles et sur un substrat calcaire, souvent argileux.

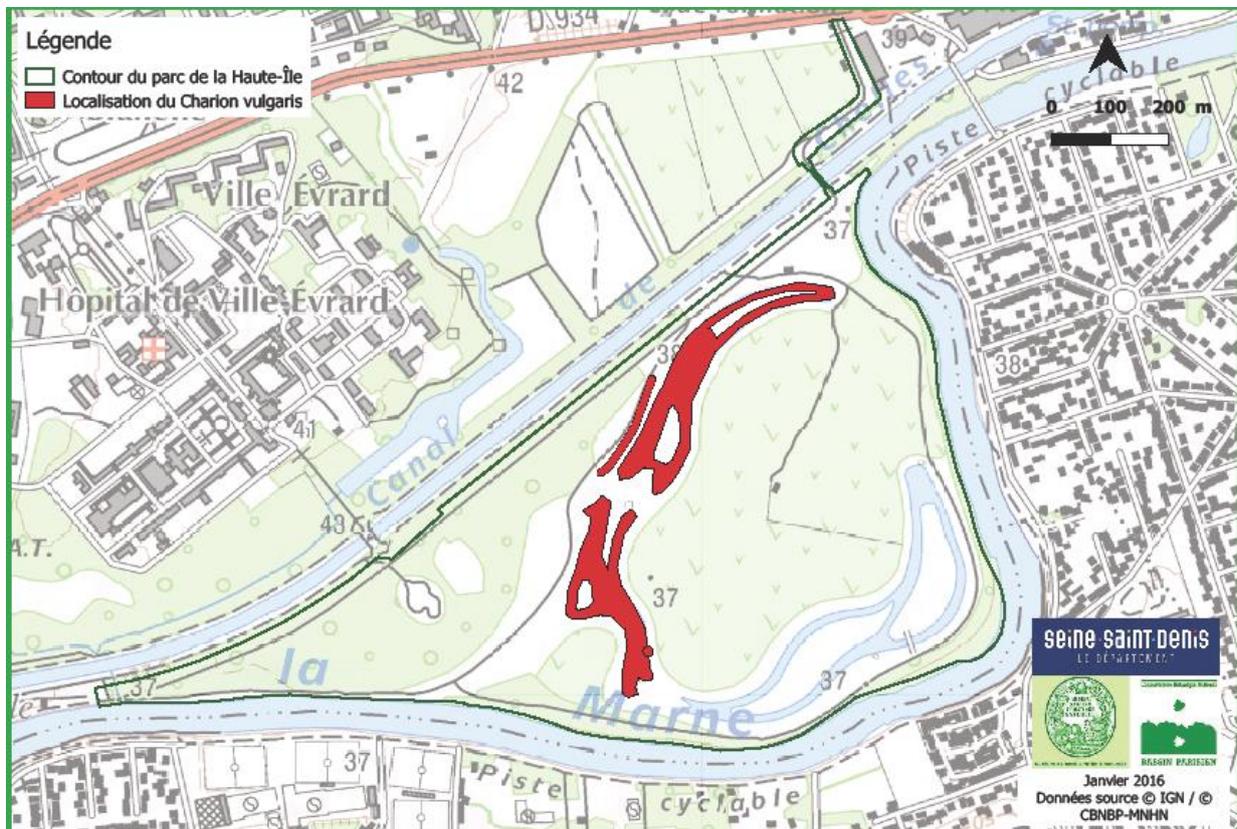


### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations probablement présentes dans l'ensemble de la région même si les données actuelles sont encore incomplètes. Ces herbiers sont particulièrement diversifiés dans les secteurs riches en plans d'eau (Massif de Rambouillet, Bassée, Brie française, vallée de la Marne...).

Zone d'étude : ce groupement est observé en en bordure de deux chenaux du parc et est en mosaïque avec des herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes (*Potamion pectinati*).



### Valeurs écologique et patrimoniale

Il s'agit d'une végétation généralement indicatrice de la bonne qualité physico-chimique des eaux, participant à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des noues et des plans d'eau. Elle constitue également un habitat de reproduction (frayères pour certains poissons) ou d'alimentation pour la faune (anatidés).

**Habitat d'intérêt communautaire au niveau européen, cette végétation est considérée sur le site comme non patrimonial en Île-de-France car il se situe en condition plutôt eutrophe.**

### Atteintes recensées et état de conservation sur la zone d'étude

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont moyennes (état de conservation moyen). Dans le parc de la Haute-Île, cette végétation est principalement menacée par l'eutrophisation liée à la pollution des eaux de la nappe et par l'envahissement par les espèces exotiques telles que les Elodées.

Herbiers pérennes des eaux permanentes, plus ou moins profondes, à Characées  
*Charion fragilis*  
Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,3 ha

CB : 22.441  
N2000 : 3140  
Patrimonialité  
IdF : Oui

### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou variabilité observée

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Végétations aquatiques immergées monospécifiques, dominées ou exclusivement constituées par des algues vertes à ramifications verticillées de la famille des Characées (sur le site d'étude *Chara hispida*), fixées au substrat par des rhizoïdes. Elles forment sur le site des peuplements pérennes, plus ou moins épars, parfois en strate inférieure d'autres végétations aquatiques. Le développement optimum est plutôt printanier à estival. Ces végétations se développent de manière ponctuelle ou en linéaire, colonisant des mares soumises à des fluctuations périodiques du niveau d'eau. Elles sont présentes dans des eaux douces, claires, stagnantes, basiques, peu phosphatées, mésotrophes à méso-eutrophes, peu polluées et sur un substrat généralement meuble, vaseux.

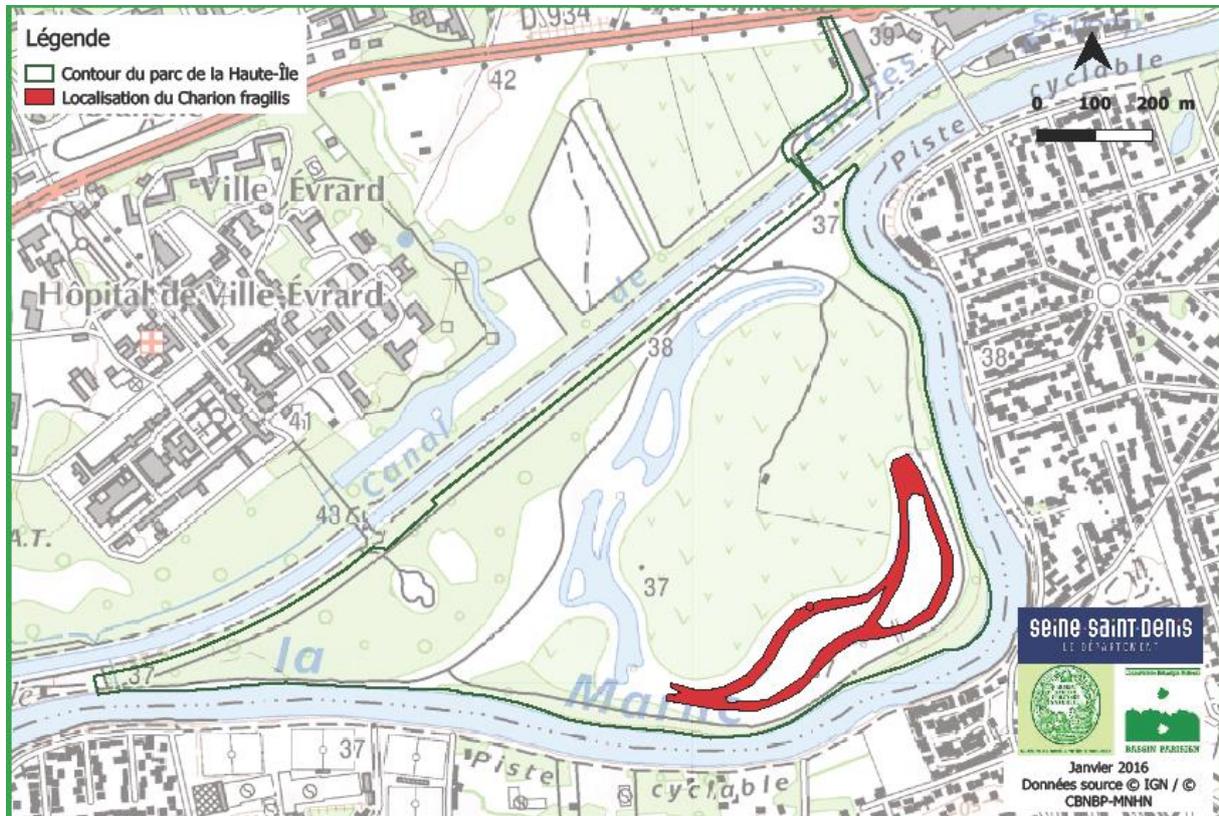


### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations probablement présentes dans l'ensemble de la région même si les données actuelles sont encore incomplètes. Ces herbiers sont particulièrement diversifiés dans les secteurs riches en plans d'eau (Massif de Rambouillet, Bassée, Brie française, vallée de la Marne...).

Zone d'étude : ce groupement est observé uniquement au niveau du chenal le plus proche de la Marne en mosaïque soit avec une phragmitaie (*Phragmitetum communis*) soit avec des herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes (*Potamion pectinatif*).



### Valeurs écologique et patrimoniale

Cette végétation est généralement indicatrice de la bonne qualité physico-chimique des eaux, participant à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des noues et des plans d'eau. Elle constitue un habitat de reproduction (frayères pour certains poissons) ou d'alimentation pour la faune (anatidés).

**Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire au niveau européen et considéré comme patrimonial en Île-de-France.**

### Atteintes recensées et état de conservation sur la zone d'étude

Dans le Parc, cette végétation est principalement menacée par l'eutrophisation liée à la pollution des eaux de la nappe et par la dynamique naturelle qui fait disparaître ces groupements au profit des herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes (*Potamion pectinatif*).

Mare eutrophe à Petite lentille d'eau <i>Lemnion minoris</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,03 ha	CB : 22.411 N2000 : 3150 Patrimonialité IdF : Non
---	--

### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou variabilité observée

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

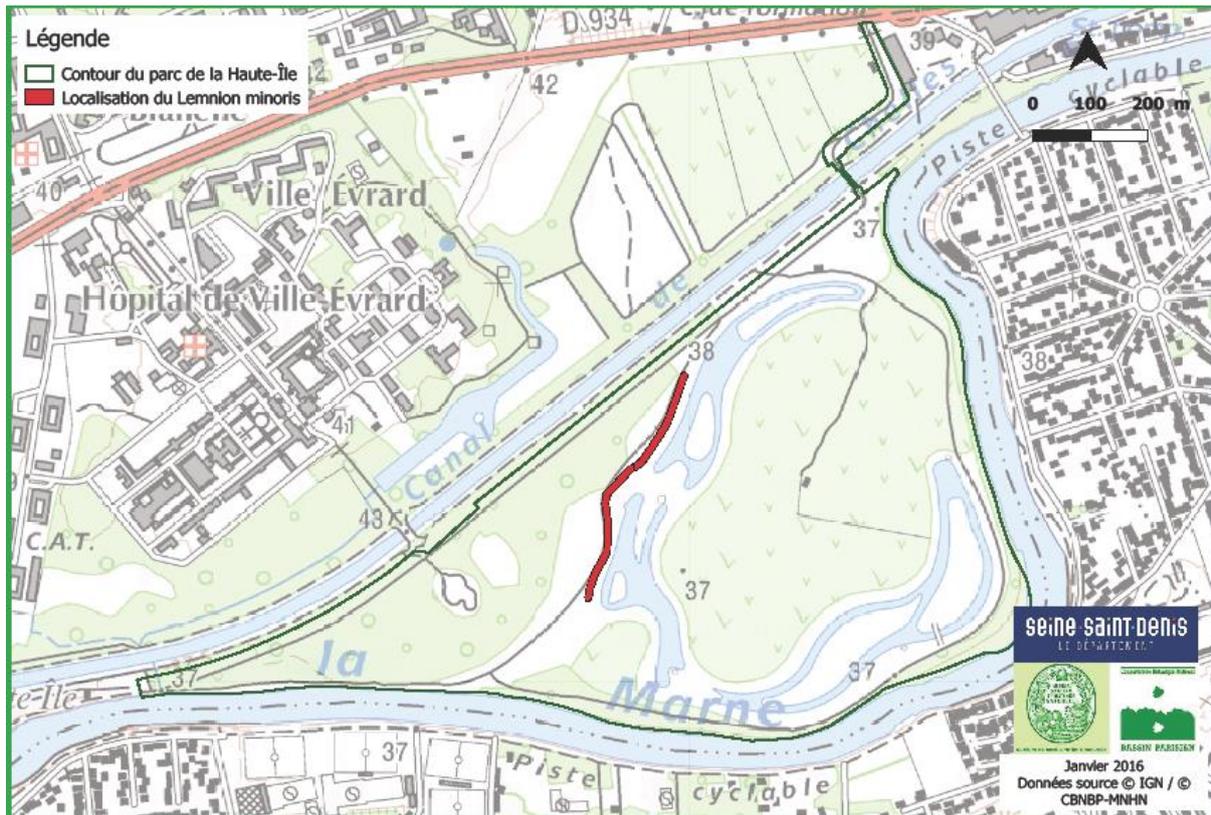
Végétations aquatiques annuelles, non enracinées, flottant librement à la surface de l'eau. Ce groupement forme des peuplements souvent denses, parfois en superposition d'autres végétations aquatiques. Le cortège végétal est mono- à paucispécifique, dominé par des Lemnacées (sur le site *Lemna minor*). Le développement est variable d'une année à l'autre, à optimum estival avec un aspect vert homogène. Ces herbiers colonisent tous types de plans d'eau, embâcles et diverses annexes hydrauliques (fossés...). Ils se trouvent dans des eaux douces, claires, stagnantes à faiblement courantes, généralement abritées, basiques, méso-eutrophes à hypertrophes, supportant une pollution importante. La nappe d'eau est permanente, peu profonde, avec parfois un assèchement temporaire.

### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations présentes dans toutes les régions naturelles mais surtout bien représentées dans les secteurs riches en plans d'eau (Massif de Rambouillet, Bries humide et française, Bassée...) et les vallées alluviales.

Zone d'étude : Cette végétation est observée de manière ponctuelle sur le site d'étude le long de la frayère à brochets. Ce groupement occupe une surface faible car il est en mosaïque avec d'autres végétations : phragmitaie (*Phragmitetum communis*), herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes (*Potamion pectinati*), herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires, basiques, à Characées (*Charion vulgaris*)...



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces végétations spécialisées servent d'habitat de reproduction et d'alimentation pour la faune (insectes, oiseaux, batraciens...). Elles sont aussi indicatrices de la qualité physico-chimique des eaux correcte et participent à la mosaïque des végétations des plans d'eau.

**Les communautés du *Lemnion minoris*, sont d'intérêt communautaire au niveau européen. Les communautés observées sur le site d'étude ne sont pas considérées comme mésotrophes et ne sont donc pas patrimoniales en Île-de-France.**

### Synthèse de l'état de conservation et des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont globalement mauvaises (état de conservation mauvais), avec la présence d'un cortège appauvri. Ce groupement est surtout menacé par l'eutrophisation et la pollution des eaux et le comblement de la frayère à brochet.

Herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes

*Potamion pectinati*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 6 ha

CB : 22.42  
N2000 : 3150  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

---

Une seule association a pu être identifiée dans le parc : le *Najadetum marinae*. Il s'agit d'un herbier immergé, annuel, enraciné, pionnier ou de régression, héliophile, mésotrophile à eutrophile, neutrophile à basiphile, thermophile.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Ce groupement désigne les végétations aquatiques enracinées, à recouvrement variable selon les groupements. Le cortège végétal est paucispécifique, mono- ou bistratifié avec une strate immergée toujours présente et représentant l'essentiel de la biomasse (*Stuckenia pectinata*, *Myriophyllum spicatum*, *Ceratophyllum demersum*, *Najas marina*, *Elodea nuttallii*...), parfois accompagnée d'une strate flottante (*Potamogeton nodosus*...). Certains herbiers d'espèces filiformes ou des eaux profondes peuvent être peu visibles de la surface (*Potamogeton pusillus*). Ces herbiers se développent de manière ponctuelle ou spatiale en colonisant les plans d'eau, canaux et parties lentes des cours d'eau. Il s'agit de végétations présentes dans des eaux douces, peu à moyennement profondes, stagnantes à légèrement courantes, acides à basiques, mésotrophes à hypertrophes, non à très polluées.

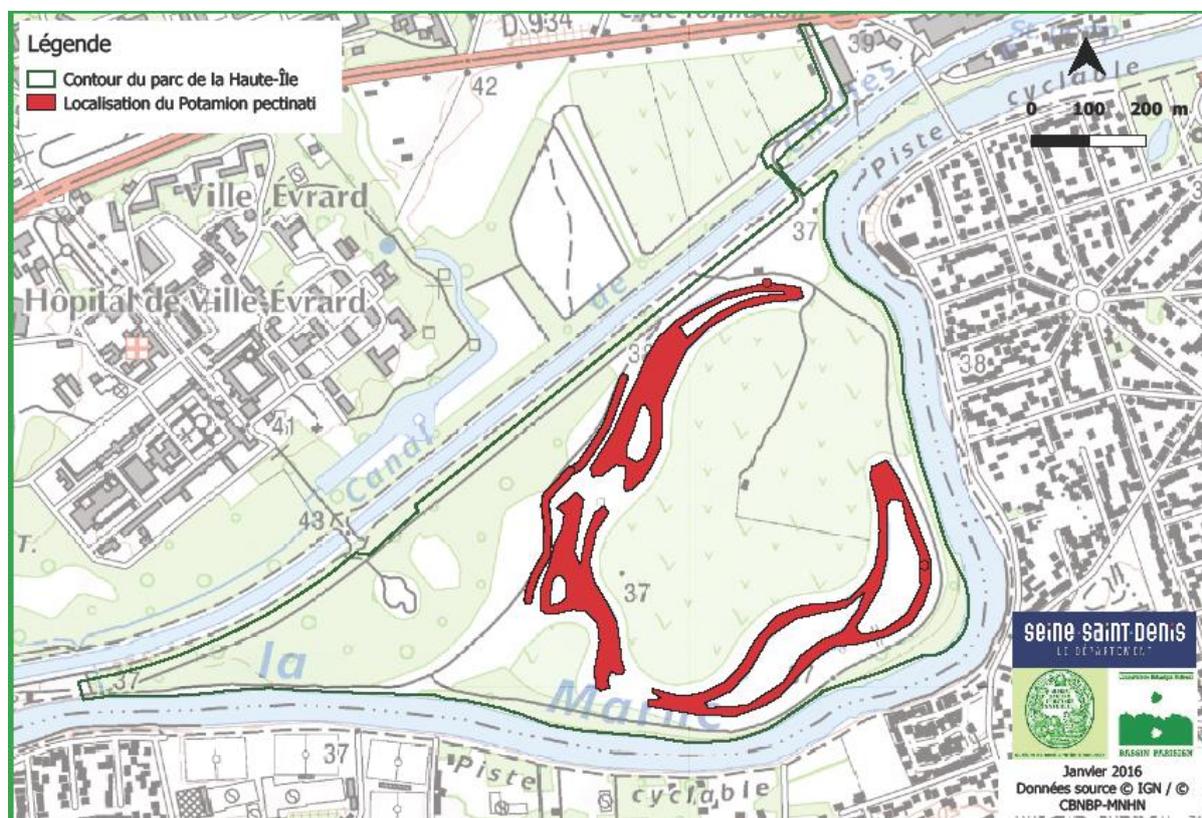


### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétation largement répartie dans les grandes et moyennes vallées de la région ainsi que dans les secteurs riches en plans d'eau. Des lacunes dans les secteurs les plus secs et sur les plateaux très agricoles.

Zone d'étude : ce groupement est observé dans tous les chenaux du parc de la Haute-Île. Dans le bassin n°1 et 2, ce groupement est présent sous la forme d'un herbier dense quasi-monospécifique très dense à l'élodée à feuilles étroites (*Elodea nuttallii*). Dans le bassin n°3, il est également représenté par un herbier plus diversifié (4 espèces) dominé par la Naïade commune (*Najas marina*).



### Valeurs écologique et patrimoniale

En conditions optimales, cette végétation héberge de nombreuses espèces végétales patrimoniales, participe à la mosaïque des végétations des plans d'eau et présente un intérêt écologique majeur en tant qu'habitat de reproduction, d'abri et d'alimentation pour la faune (insectes, oiseaux, poissons...). De plus, il participe à l'épuration des eaux et sert d'indicateur de la qualité de celles-ci en fonction du cortège floristique présent. Sur le site d'étude, la diversité floristique de ce groupement est faible mais l'habitat abrite une espèce rare en Île-de-France et nouvelle pour le département de la Seine-Saint-Denis : le Potamogeton fluet (*Potamogeton pusillus*).

**Les communautés du *Potamion pectinatif* sont d'intérêt européen communautaire. Au niveau régional, seules les communautés diversifiées des eaux non polluées sont considérées comme patrimoniales, ce qui n'est pas le cas des herbiers observés sur le site d'étude.**

### Atteintes et menaces recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique est jugée « mauvaise » et la structure de la végétation « moyenne » (état de conservation mauvais). Cette végétation est menacée par l'altération de la qualité des eaux et par

l'envahissement par des espèces exotiques envahissantes notamment les Elodées qui forment des peuplements denses sur deux bassins du parc.

Tapis de nénuphars

*Nymphaeion albae*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,01 ha

CB : 22.431

N2000 : NC

Patrimonialité

IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

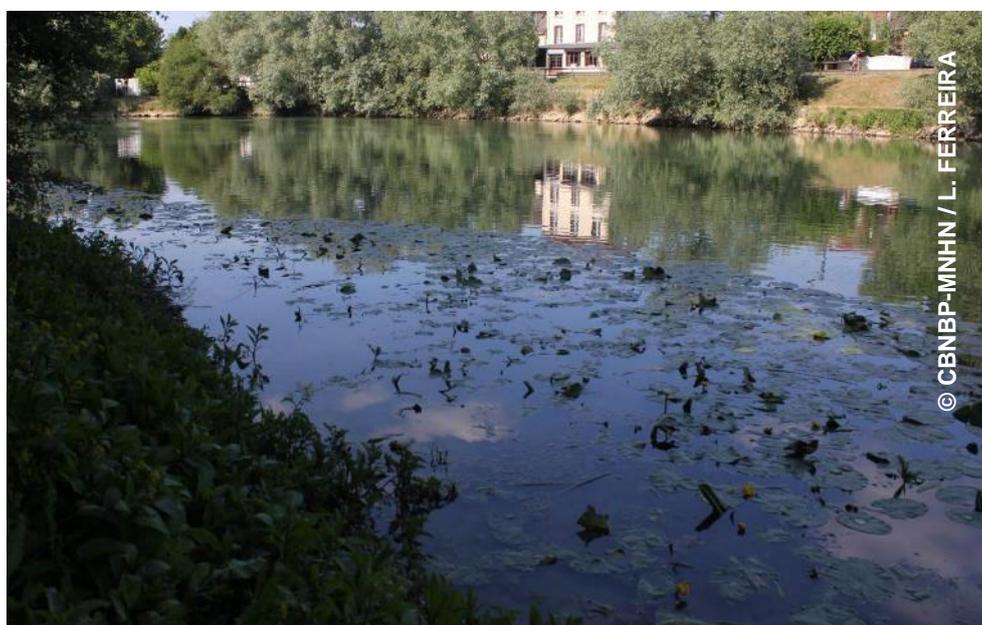
---

Une seule association est observée sur le site : le *Nymphaeetum albo – luteae*. Il s'agit d'un herbier flottant, vivace, enraciné, héliophile, mésotrophile à eutrophile, neutrocline à basiphile. Eaux stagnantes à faiblement courantes, de profondeur moyenne (0,5-2,5 m), peu polluées. Substrat sableux ou limoneux, envasé, plus ou moins calcaire. Bras morts et anses calmes des rivières, plans d'eau.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Végétations aquatiques enracinées vivaces ou annuels, à recouvrement variable. Le cortège végétal est paucispécifique, à structure assez complexe, comprenant plusieurs strates. La strate flottante est dominée par des espèces enracinées présentant des larges feuilles flottantes comme le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), tandis que la strate immergée, souvent dense, est constituée de Myriophylles ou de Cératophylles (*Myriophyllum spicatum*, *Ceratophyllum demersum*...). Le développement est optimal durant la période estivale, avec la floraison marquée des espèces de la famille des Nymphéacées. Ces herbiers se développent de manière ponctuelle ou spatiale dans des eaux douces, peu à moyennement profondes, stagnantes, neutres à basiques, oligotrophes à hypertrophes, non polluées à polluées. Ils colonisent les plans d'eau, canaux, bras morts, anses calmes et parties les plus lentes des cours d'eau. Le substrat est minéral ou organique, plus ou moins vaseux



### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations largement réparties, notamment bien représentées dans les grandes vallées de la Seine, du Loing, de la Marne, des deux Morins, ainsi que dans les mares forestières et les étangs de la région.

Zone d'étude : végétation observée sur le site d'étude à un seul endroit en bordure de la Marne, où l'intensité du courant est plus faible sous la forme d'un herbier monospécifique à Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*).



### Valeurs écologique et patrimoniale

---

Ces herbiers participent à l'épuration des eaux et peuvent servir d'indicateur de la qualité du biotope. Ils représentent un intérêt écologique majeur pour la reproduction, l'abri et l'alimentation de la faune (insectes, oiseaux, poissons, amphibiens).

**Cette végétation ne présente pas d'intérêt européen et d'intérêt patrimonial régional car la seule station du site ne possède pas de cortège diversifié.**

### Atteintes et menaces recensées sur la zone d'étude

---

Cette végétation souvent dégradée ou fragmentaire est menacée sur le site par l'altération de la qualité des eaux et par la canalisation et l'aménagement de la Marne.

Herbier des eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné  
*Batrachion fluitantis*  
Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,002 ha

CB : 24.44  
N2000 : 3260  
Patrimonialité  
IdF : Oui

### Déclinaison et variabilité

Seule l'association du *Sparganio emersi* – *Potametum pectinati* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'un herbier immergé, vivace, enraciné, héliophile à hémisciaphile, eutrophile à hypertrophile, neutrophile à basicline. Eaux faiblement courantes, moyennement profondes, plus ou moins polluées, turbides des rivières et canaux. Substrat variable souvent fortement envasé. Association de convergence trophique liée à l'eutrophisation des cours d'eau.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Végétations aquatiques vivaces, enracinées et submergées. Le cortège végétal est paucispécifique, dominé par des rhéophytes (plantes adaptées aux forts courants) avec une strate inférieure tapissant le fond de l'eau et une strate supérieure entre deux eaux (*Potamogeton nodosus*), susceptible d'émerger lors de la floraison. Plusieurs héliophytes peuvent être présents dans ce groupement sous une forme rhéophile (*Sparganium emersum*). Le développement annuel est souvent variable, à optimum estival. Ces herbiers se développent de manière ponctuelle ou linéaire colonisant les cours d'eau, noues et fossés moyennement profonds. Ils se trouvent dans des eaux faiblement courantes à courantes, neutrophile à basicline, méso-eutrophes jusqu'à hypertrophes, tantôt plus ou moins polluées et peu transparentes, mais aussi plus claires dans d'autres secteurs avec une possibilité d'exondation temporaire. Le substrat est variable, souvent envasé, parfois aussi minéral grossier.



### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétation largement répartie au niveau régional, les herbiers eutrophiles sont les mieux représentés.

Zone d'étude : végétation observée sur le site d'étude à un seul endroit en bordure de la Marne.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces herbiers participent à l'épuration des eaux et peuvent servir d'indicateur de la qualité des eaux. Ils représentent un intérêt écologique majeur pour la reproduction, l'abri et l'alimentation de la faune (insectes, oiseaux, poissons, amphibiens).

**Cette végétation ne présente pas d'intérêt européen et d'intérêt patrimonial régional car la seule station du site ne possède pas de cortège diversifié.**

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Cette végétation est menacée par l'eutrophisation et la pollution des eaux. En revanche, le secteur est épargné par l'envahissement par les espèces exotiques envahissantes. D'autre part, la canalisation et l'aménagement des cours d'eau peuvent potentiellement entraîner une modification du fonctionnement hydraulique dommageable pour cet habitat aquatique.

## Végétations riveraines

Gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides <i>Elatino triandrae</i> - <i>Cyperetalia fusci</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,03 ha	CB : 22.323 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
--	--

### Déclinaison et variabilité

---

Les communautés présentes dans le parc départemental de la Haute-Île sont fragmentaires et possèdent un cortège appauvri. Par conséquent, il n'a pas été possible de déterminer ces végétations en dessous de l'ordre phytosociologique.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Il s'agit de formations herbacées annuelles, formant des tapis ras et ouverts, laissant apparaître le substrat. Le cortège floristique paucispécifique est dominé par des espèces de Cypéracées comme le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) et de Joncacées (*Juncus bufonius*) de petite taille, accompagnées de quelques espèces annuelles hygrophiles telle que la Salicaire à feuilles d'Hysope (*Lythrum hyssopifolia*). Ce groupement est pionnier à floraison estivale à automnale avec un optimum de développement après une période d'exondation. Leur développement variable suivant les années en fonction du niveau d'inondation (végétation à éclipses). Le sol est minéral ou légèrement enrichi en matière organique, oligotrophe à eutrophe, acide à neutre, toujours humide. Cette végétation se présente sur le site de manière ponctuelle ou linéaire, en ceinture de plan d'eau.



### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétation disséminée au niveau régional, essentiellement dans les régions naturelles humides ou forestières (massifs de Rambouillet et de Fontainebleau, Hurepoix, Pays de Bière, Bries humide et française...)

Zone d'étude : Ce groupement est observé majoritairement dans le bassin le plus proche du canal de Chelles de manière ponctuelle, souvent en mosaïque avec d'autres végétations : saulaies, roselières...

### Valeurs écologique et patrimoniale



Cette végétation est peu diversifiée mais à flore spécialisée en hébergeant plusieurs espèces rares à l'échelle en Seine-Saint-Denis comme le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) avec cinq stations connues, et la Salicaire à feuilles d'Hysope (*Lythrum hyssopifolia*) avec seulement deux stations. Ces gazons jouent également un rôle écologique majeur en participant à la mosaïque et à la dynamique des plans d'eau et des marais. Enfin ils constituent des zones de refuge et de reproduction pour la faune.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique est considérée comme « mauvaise » et l'intégrité de structure moyenne (état de conservation mauvais). Cette végétation est menacée par l'eutrophisation et la pollution des eaux de la nappe ou de contact. De plus, la dynamique naturelle du milieu avec l'apparition d'espèces vivaces tend à la disparition de ces groupements pionniers. Enfin la modification artificielle des niveaux d'eaux (notamment avec une période d'exondation plus réduite) peut être préjudiciable à ces végétations.

Végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux

*Bidens tripartita*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,2 ha

CB : 22.33  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

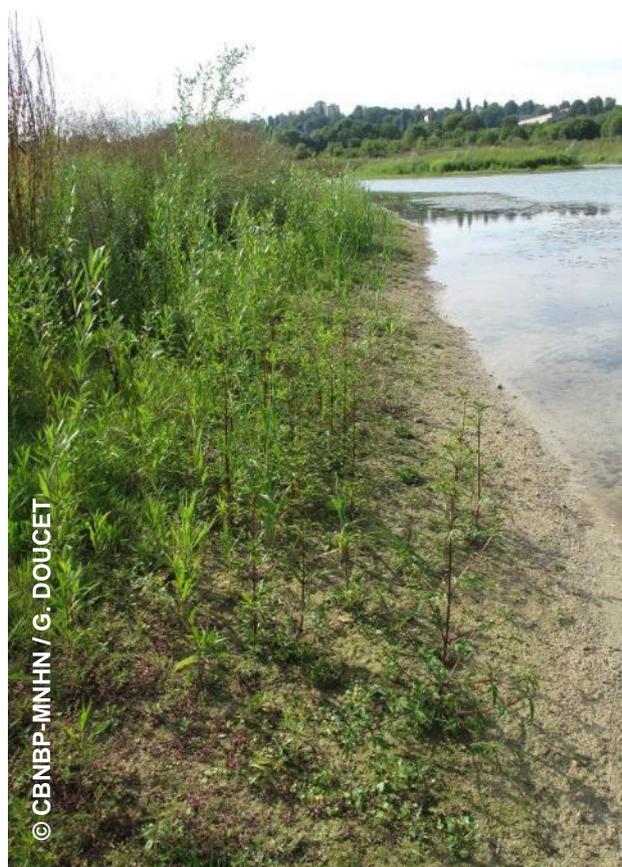
---

Pas de déclinaison ou de variabilité observée. Les relevés de terrain ne permettent pas de différencier le cortège de manière plus précise qu'à l'alliance.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Formations herbacées annuelles de hauteur et de recouvrement très variables suivant les années, parfois absentes (végétation à éclipses). Le cortège floristique est principalement dominé par des dicotylédones à port dressé, non couchées aux bases telles que le Bident trifolié (*Bidens tripartita*) ou la Renouée (*Persicaria maculosa*) accompagnés de diverses espèces des roselières (*Phalaris arundinacea*, *Lycopus europaeus*...). La floraison est estivale à automnale avec un optimum de développement après une période d'exondation. Il s'agit de gazons pionniers, eutrophiles, nitrophiles, héliophiles à hémisciaphiles, acidiphiles à basiphiles colonisant les berges en pentes douces d'étangs. Le sol est limoneux à argileux (parfois limoneux-sableux), régulièrement inon-dé, toujours humide au moins en profondeur mais à nappe à fort battement.

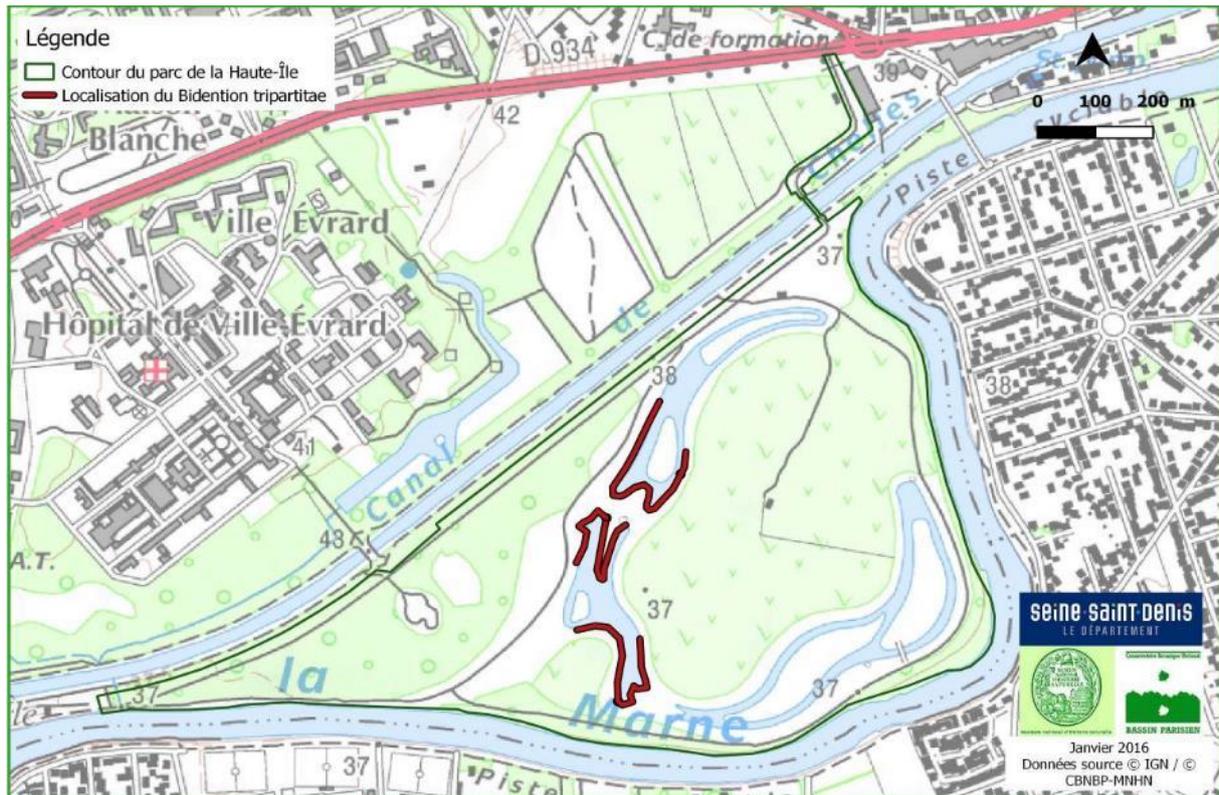


### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations présentes dans un grand nombre de régions naturelles y compris l'agglomération parisienne (en contexte artificiel). Néanmoins, elles deviennent plus fréquentes dans les grandes vallées et les régions naturelles riches en zones humides (massifs de Rambouillet, Hurepoix, Bassée...).

Zone d'étude : Ce groupement forme essentiellement des linéaires en bordure de deux chenaux du parc, souvent en mosaïque avec d'autres végétations : saulaies, roselières, prairies humides...



### Valeurs écologique et patrimoniale

Il s'agit d'une végétation peu diversifiée mais à flore spécialisée hébergeant plusieurs espèces rares à l'échelle régionale et en Seine-Saint-Denis comme l'Anserine rouge (*Oxybasis rubra*) avec seulement trois stations connues dans le département après 2000. Ces gazons jouent également un rôle écologique majeur en participant d'une part à la mosaïque et à la dynamique des plans d'eau et des marais, d'autre part à l'autoépuration et à la rétention des eaux. Enfin ils constituent des zones de refuge et de reproduction pour la faune.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont considérées moyennes (état de conservation moyen). Sur la zone d'étude, cette végétation est menacée par la colonisation d'hélophytes et de Saules. En effet, la dynamique naturelle du milieu avec l'apparition d'espèces vivaces tend à la disparition de ces groupements pionniers. De plus, la modification artificielle des niveaux d'eaux (notamment avec une période d'exondation plus réduite) peut être préjudiciable à ces végétations.

Cariçaies sur sols argileux eutrophes

*Caricion gracilis*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,02 ha

CB : 53.21  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou de variabilité observée. Les relevés de terrain ne permettent pas de différencier le cortège de manière plus précise qu'à l'alliance.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Les cariçaies désignent des formations herbacées hautes, formant des peuplements denses et d'aspect homogène. Le cortège floristique est généralement peu diversifié et souvent bistratifié. La strate supérieure est nettement dominée par des Laïches (*Carex acutiformis*, *Carex riparia*) tandis que la strate inférieure, plus discrète, se compose de diverses espèces hygrophiles (*Mentha aquatica*, *Eleocharis palustris*...). Le développement est optimal au printemps jusqu'en début d'été mais à floraison discrète. Végétation à développement linéaire le long de berges de plans d'eau ou de fossés. Le sol est eutrophe, plutôt minéral mais parfois enrichi en matière organique, consolidé, non ou peu vaseux, acide à basique, gorgé d'eau une grande partie de l'année.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétations présentes dans un grand nombre de régions naturelles y compris l'agglomération parisienne (en contexte artificiel). Néanmoins, elles deviennent plus fréquentes dans les grandes vallées et les régions naturelles riches en zones humides (massifs de Rambouillet, Hurepoix, Bassée...).



Zone d'étude : Ce groupement se répartit de manière disséminée sur l'ensemble du parc.

## Valeurs écologique et patrimoniale

Ces végétations présentent un cortège floristique peu diversifié mais jouent un rôle fonctionnel important en participant à l'épuration et à la rétention des eaux et en constituant un habitat de refuge et de reproduction pour la faune, notamment pour plusieurs espèces d'oiseaux paludicoles.

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont considérées comme moyennes (état de conservation moyen). Sur la zone d'étude, cette végétation est menacée par la colonisation des Saules (par dynamique naturelle de fermeture du milieu) ou par des espèces exotiques envahissantes et en particulier les solidages (*Solidago canadensis*, *Solidago gigantea*).

Roselière basse à *Oenanthe aquatique* et *Rorippe amphibie*

*Oenanthon aquaticae*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,01 ha

CB : 53.14  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

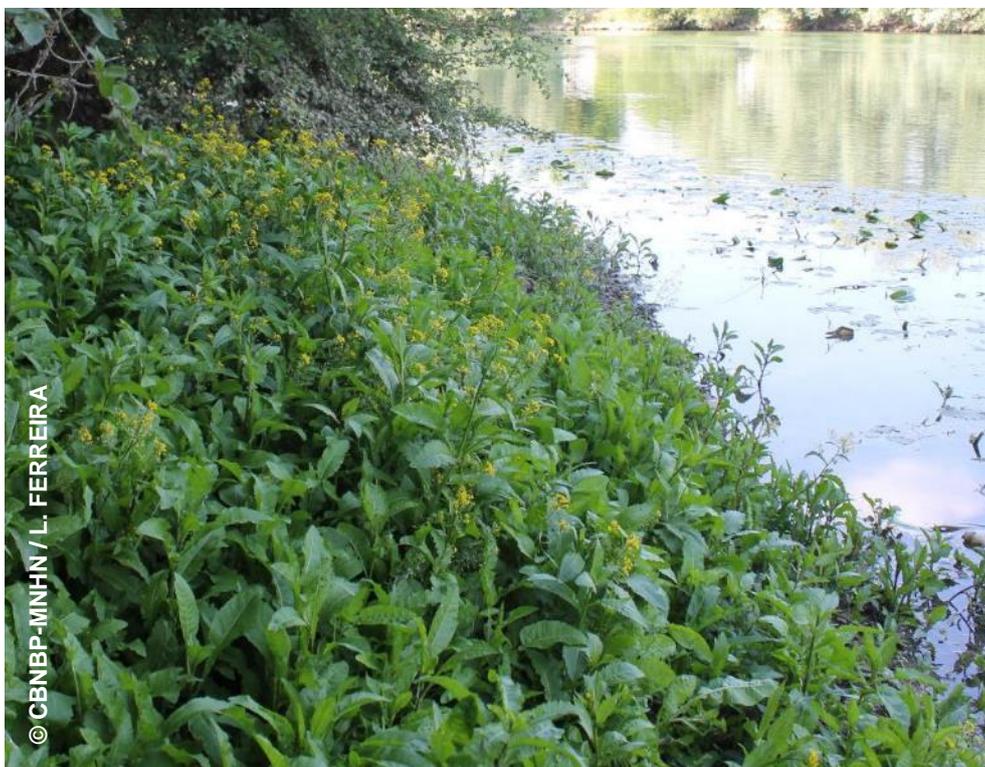
---

Seule l'association de l'*Oenanthe aquatique* - *Rorippetum amphibiae* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'une roselière basse pionnière, héliophile à héliophile, méso-eutrophile à eutrophile, neutrocline. Eaux calmes à fort marnage et à exondation régulière. Sol argileux à sablonneux, vaseux, épais, à engorgement permanent. Berges plus ou moins perturbées des mares, étangs, anses calmes des rivières et fossés.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

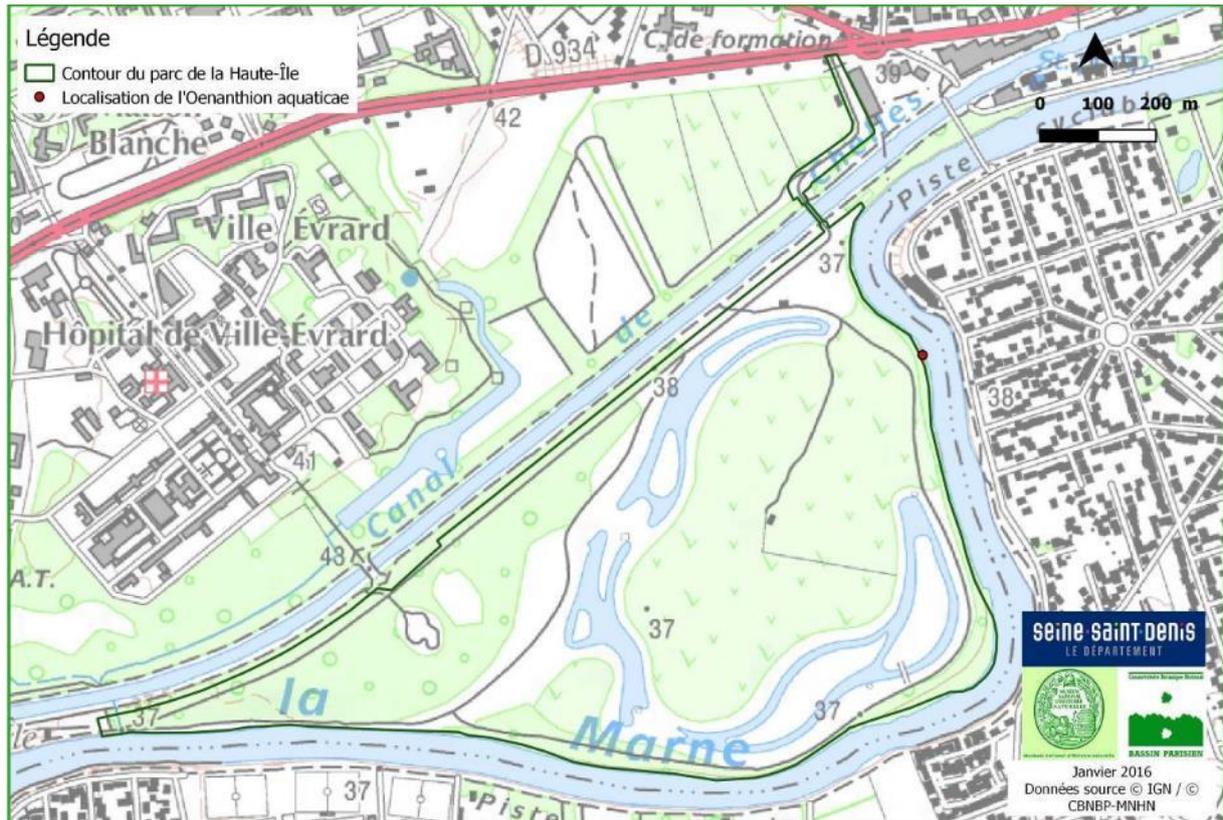
Les roselières basses sont des formations herbacées vivaces, formant des peuplements assez ouverts. Le cortège est peu diversifié et bistratifié : quelques grands héliophytes à la floraison importante dominent la strate haute (ici *Rorippa amphibia*) tandis que la strate basse est composée d'espèces à floraison plus discrète (*Rorippa palustris*, *Mentha aquatica*...). La floraison estivale est bien visible mais fugace durant la période d'exondation. Cette végétation souvent linéaire ou ponctuelle, liée aux cours d'eau sur des berges plus ou moins perturbées à forte variation du niveau d'eau. Le sol est minéral, hydromorphe à inondation très prolongée (courte période d'exondation estivale) et le substrat mésotrophe à eutrophe, généralement riche en azote, basique, souvent vaseux, toujours engorgé.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : les roselières basses de l'*Oenanthion aquaticae* est présent dans une grande partie de la région, y compris dans l'agglomération parisienne, sur les berges des bassins artificiels. Il est toutefois plus fréquent dans les secteurs riches en plans d'eau et notamment en mares (Brie, Pays de Bière, Massif de Rambouillet, Bassée, Hurepoix...).

Zone d'étude : Ce groupement est représenté à un seul endroit sur une berge de la Marne soumise à forte variation du niveau d'eau.



## Valeurs écologique et patrimoniale

Il s'agit d'une végétation peu diversifiée mais à flore spécialisée hébergeant potentiellement plusieurs espèces patrimoniales. Ces roselières jouent également un rôle écologique majeur en participant en participant à l'autoépuration et à la rétention des eaux. Ils constituent également des zones de refuge et de reproduction pour la faune. **Bien que non inscrite à la Directive habitat-faune-flore, l'alliance de l'*Oenanthion aquaticae* est patrimoniale en Île-de-France.**

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique est considérée comme « moyenne » et la structure de la végétation « bonne » (état de conservation moyen). Cette végétation est principalement menacée par l'eutrophisation liée à la pollution des eaux de la nappe, par l'artificialisation des berges et la modification du régime hydrologique de la Marne.

Roselière hautes

*Phragmites communis*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,8 ha

CB : 53.1  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

---

Deux associations sont présentes de manière avérée sur le site :

- Roselière à Glycérie aquatique (*Glycerietum maximae*) : mésotrophile à eutrophile, polluo-résistant, pionnier, basicline. Substrat vaseux. Eau faiblement courante à stagnante, à niveau variable.
- Phragmitaie (*Phragmitetum communis*) : mésotrophile à eutrophile, nitrophile, pionnier à terminal. Substrat variable, enrichi en matière organique, plus ou moins inondé. Grande amplitude écologique.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

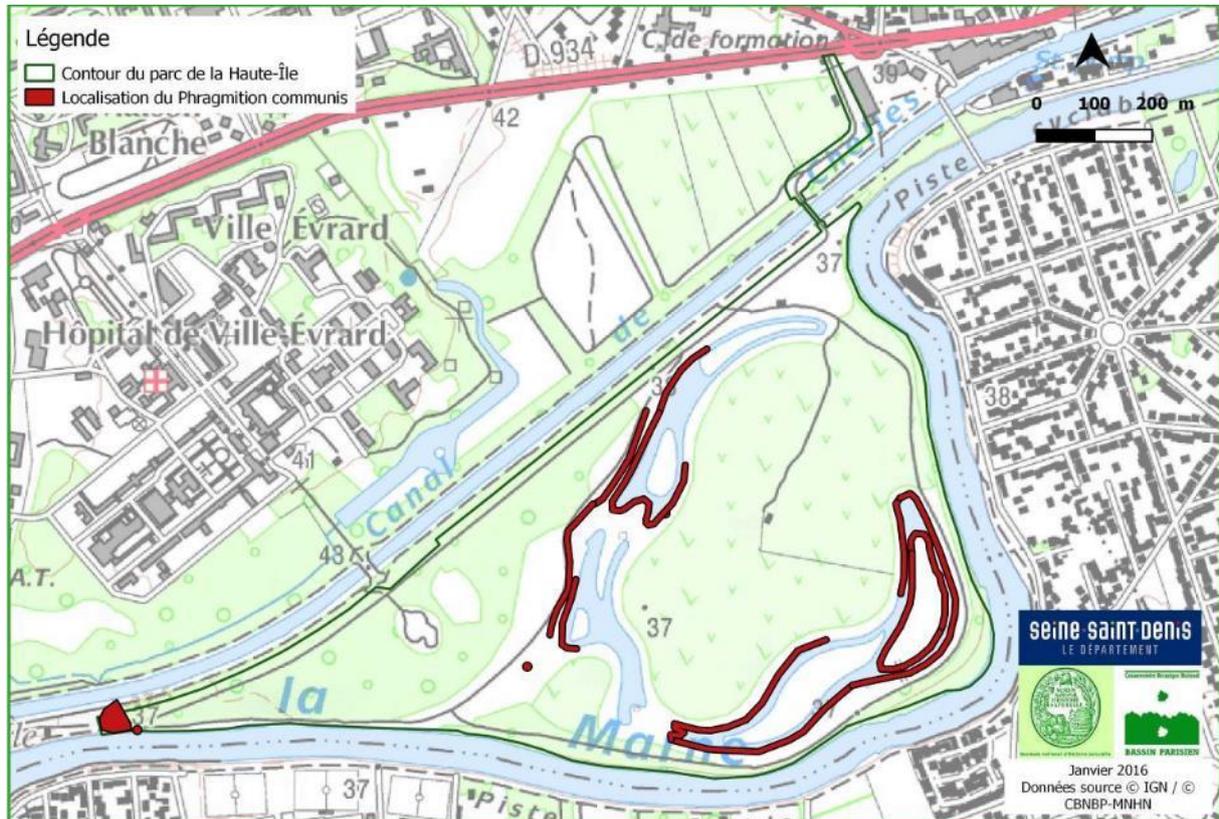
Formations herbacées hautes dominées par de grands héliophytes rhizomateux (*Phragmites australis*, *Glyceria maxima*...) formant des peuplements plus ou moins denses, mono à paucispécifiques. Une strate inférieure, composée d'espèces ubiquistes des milieux humides (*Mentha aquatica*, *Lycopus europaeus*...), est souvent présente. La floraison estivale est peu marquée mais cette végétation visible toute l'année par la persistance des chaumes de graminées. Ces roselières souvent pionnières, forment des linéaires le long des plans d'eaux et des fossés. Le sol est minéral, parfois légèrement enrichi en matière organique, hydromorphe à inondation prolongée. Le substrat est légèrement calcaire, très humide, parfois enrichi par des eaux eutrophes et polluées. La nappe d'eau est permanente avec une faible variation de niveau.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

**Île-de-France** : végétation commune et présente dans l'ensemble du territoire y compris dans l'agglomération parisienne, sur les berges des bassins artificiels.

**Zone d'étude** : Ce groupement est présent de façon assez régulière au niveau des différents chenaux ainsi qu'à l'extrémité ouest du parc.



## Valeurs écologique et patrimoniale

Il s'agit d'une végétation présentant un intérêt patrimonial assez limité, à flore assez banale, mais participant toutefois à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des plans d'eau. Ces roselières assurent également un rôle écologique et fonctionnel important de filtration, d'épuration et de rétention des eaux. Enfin, celles-ci constituent également une zone de refuge et de reproduction majeure pour la faune (avifaune, amphibiens notamment).

**Cette alliance, n'est ni inscrite à la Directive Habitats ni patrimoniale en Île-de-France.**

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique est considérée comme « moyenne » et la structure de la végétation « bonne » (état de conservation moyen). La principale menace est la colonisation des Saules notamment sur le bassin le plus proche de la Marne qui limite son expression ainsi que l'expression d'autres végétations riveraines (gazons amphibies...).

## Mégaphorbiaies et prairies humides

Mégaphorbiaies des bords des eaux et des boisements alluviaux sur sols riches <i>Convolvulion sepium</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,04 ha	CB : 37.71 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
---	---

### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou de variabilité observée.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Formations herbacées luxuriantes, hautes et denses. Le cortège floristique, peu diversifié, est dominé la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*), de grands hémicryptophytes à larges feuilles (*Urtica dioica*, *Epilobium hirsutum*...) accompagnés d'espèces volubiles (*Calystegia sepium*, *Solanum dulcamara*, *Humulus lupulus*...). Ces espèces dominent généralement une strate inférieure plus ou moins développée. Floraison estivale peu marquée. Végétation spatiale dans les prairies humides de la plaine alluviale, en sous strate des peupleraies de substitution, ou linéaire le long des cours d'eau, noues, fossés.



### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétation présente dans toutes les régions naturelles d'Île-de-France, le long des cours d'eaux ou en contexte de lisière forestière.

Zone d'étude : Ce groupement est situé qu'à un seul endroit du Parc au niveau de la frayère à brochet.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Végétations eutrophiles à flore banale et peu diversifiée, se développant souvent au détriment de végétations d'intérêt patrimonial supérieur. Cependant, elles jouent un rôle paysager important en participant à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des plans d'eau. Elles présentent de plus, un intérêt écologique en participant à l'autoépuration des eaux, à la fixation des berges ou en servant de corridor et de refuge pour de nombreuses espèces animales (avifaune notamment). Seules les mégaphorbiaies alluviales non anthropogènes et dépourvues d'espèces invasives sont d'intérêt communautaire européen ce qui n'est pas le cas sur le parc. Cette alliance n'est pas patrimoniale en Île-de-France.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont considérées comme moyennes (état de conservation moyen). L'artificialisation des berges des plans d'eaux et la modification du régime hydrologique des cours d'eau, mais aussi l'eutrophisation liée à la pollution des eaux de la nappe, sont les principales menaces pesant sur ces végétations riveraines.

Prairies humides pâturées mésotrophes

*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,4 ha

CB : 37.24  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

#### Déclinaison et variabilité

---

Pas de déclinaison ou de variabilité observée.

#### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Prairies de hauteur variable selon la pression de pâturage. Végétations herbacées assez denses à fermées, plus ou moins diversifiées floristiquement et bistratifiées. La strate supérieure est dominée par des espèces graminoides tels que *Juncus inflexus*, *Juncus effusus*, *Agrostis stolonifera*, *Carex hirta* alors que la strate basse comporte principalement des espèces rampantes ou à rhizomes traçants (*Argentina anserina*, *Ranunculus repens*, *Lysimachia nummularia*). Ces prairies pâturées extensivement à intensivement occupent des surfaces plus ou moins étendues et se développent en bordure de ruisseaux ou de fossés. Le sol est hydromorphe, minéral ou parfois légèrement enrichi en matière organique, généralement argileux, brièvement inondé en hiver, pouvant s'assécher en été.

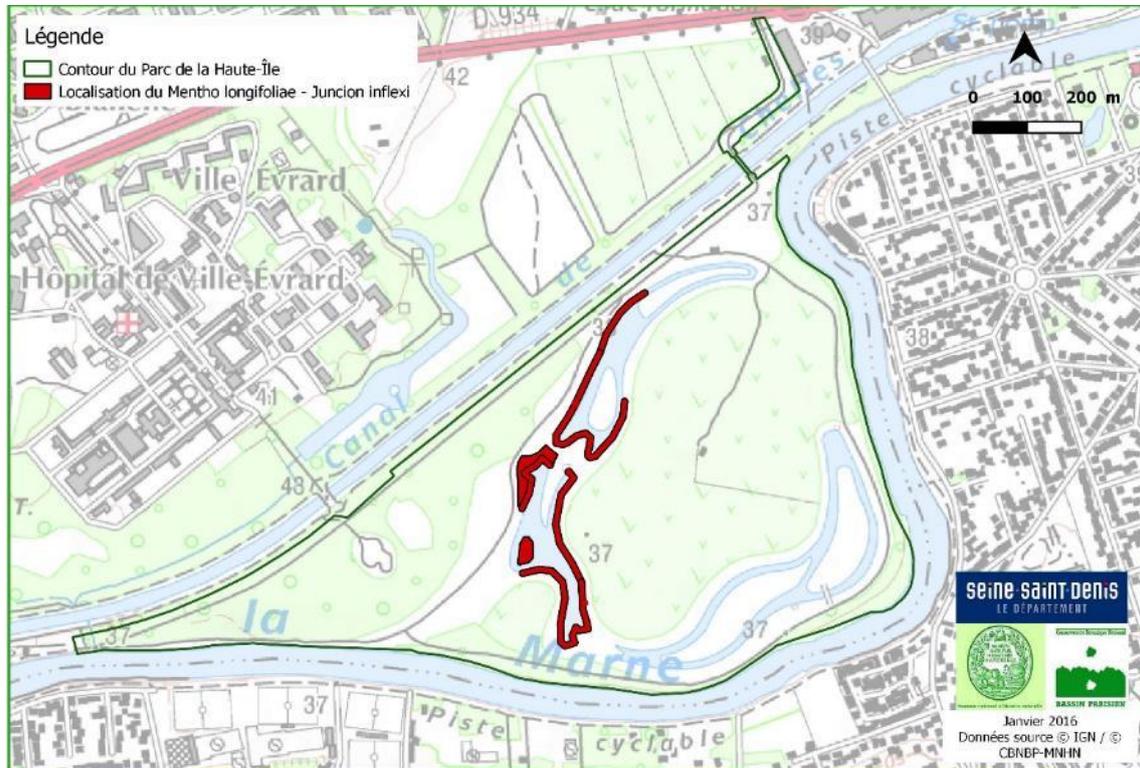


#### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétation commune et présente dans l'ensemble du territoire y compris dans l'agglomération parisienne, sur les berges des bassins artificiels.

Zone d'étude : Ce groupement est situé sur deux des trois chenaux du Parc souvent au contact d'autres végétations : gazons amphibies, végétations aquatiques, friches.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces prairies présentent un faible intérêt patrimonial, avec peu d'espèces floristiques patrimoniales. Par contre, leur rôle écologique est important, en servant d'habitat d'accueil pour de nombreuses espèces animales inféodées aux zones humides ouvertes et de corridors écologiques (oiseaux, insectes, batraciens...). Cette alliance, non inscrite à la Directive Habitats, n'est pas patrimoniale en Île-de-France.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Cette végétation est principalement menacée par la fermeture du milieu par les héliophytes et les Saules et l'intensification du pâturage qui les font évoluer vers des formations prairiales piétinées (*Potentillion anserinae*, *Lolio perennis* - *Plantaginion majoris*).

## Prairies mésophiles

Prairies de fauches mésophiles <i>Arrhenatherenion elatioris</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 2,2 ha	CB : 38.22 N2000 : 6510 Patrimonialité IdF : Non
--	---

### Déclinaison et variabilité

---

Les relevés de terrain ne nous pas permis de caractériser de manière précise les communautés observées dans le parc. Une sous-alliance a pu être distinguée sur la zone d'étude. Il s'agit du *Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris* qui correspond aux communautés eutrophiles.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Végétations herbacées denses, hautes, pluristratifiées. La strate haute est dominée par des graminées vivaces en mélange avec des grandes dicotylédones (*Heracleum sphondylium*, *Crepis biennis*...) tandis que la strate inférieure est dominée par des dicotylédones basses (*Centaurea jacea*, *Trifolium pratense*...). Ces groupements se développent sur le parc de manière spatiale au sein des parcelles prairiales, mais peuvent également être linéaires sur le long des chemins. Elles se développent généralement sur sol assez profond bien drainé et de nature diverse conduisant à un substrat mésotrophe à eutrophe, frais à assez sec, acide à légèrement basique.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

**Île-de-France :** végétations présentes dans l'ensemble de la région avec une prédilection plus marquée pour le Vexin, les alentours du Massif de Rambouillet et les vallées des deux Morins, où elles couvrent encore des surfaces importantes. Dans l'agglomération parisienne, elles sont présentes uniquement sous forme de reliquats très eutrophes, voire artificiels.

**Zone d'étude :** Ces prairies sont localisées à l'entrée du parc, au centre de la « friche centrale », ainsi qu'au bord de la Marne parfois en mosaïque avec des fourrés mésophiles riches en arbustes épineux (*Pruno spinosae* - *Crataegum monogynae*).



## Valeurs écologique et patrimoniale

Il s'agit d'une végétation typique des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager (prairies fleuries). Ces prairies peuvent héberger quelques espèces végétales floristiques patrimoniales comme la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*) qui n'est connue que dans deux stations en Seine-Saint-Denis. Elles servent également de corridors écologiques en jouant un rôle majeur dans la dispersion de nombreuses espèces et constituent un habitat important pour la reproduction de l'avifaune et de l'entomofaune.

**L'alliance de l'*Arrhenatherion elatioris* présente un intérêt européen au titre de la directive habitat-faune-flore. En revanche, la sous-alliance eutrophile moins diversifiée du *Rumici obtusifolii* - *Arrhenatherion elatioris* n'est pas patrimoniale en Île-de-France.**

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

---

La typicité floristique et l'intégrité de structure sont considérées comme moyennes (état de conservation moyen). Les menaces les plus importantes pesant sur les prairies de fauche sont liées à certaines pratiques comme les fauches répétitives ou les amendements. Un pâturage intensif peut également entraîner une évolution de la végétation vers des formations végétales qui ne sont pas concernées par la directive habitat comme les prairies pâturées mésophiles (*Cynosurion cristati*). D'autre part, cette végétation est également menacée par la fermeture des milieux en particulier par les fourrés mésophiles riches en arbustes épineux.

Prairie pâturée mésophile à Crételle et Ivraie vivace <i>Cynosuro cristati - Lolietum perennis</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 7 ha	CB : 38.111 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
--	--

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Végétations denses à ouvertes et de hauteur variable. Ces prairies sont dominées par des espèces vivaces avec parfois une faible proportion d'espèces annuelles, celle-ci augmentant avec la pression de pâturage ou de piétinement. Le cortège floristique est dominé par des graminées (*Lolium perenne*, *Dactylis glomerata*, *Poa trivialis*...) avec une strate basse à espèces prairiales classiques (*Bellis perennis*, *Poa annua*, *Trifolium repens*...). Ces prairies s'observent sur des sols frais à sec et assez riches en nutriments, au sein des systèmes prairiaux pâturés.



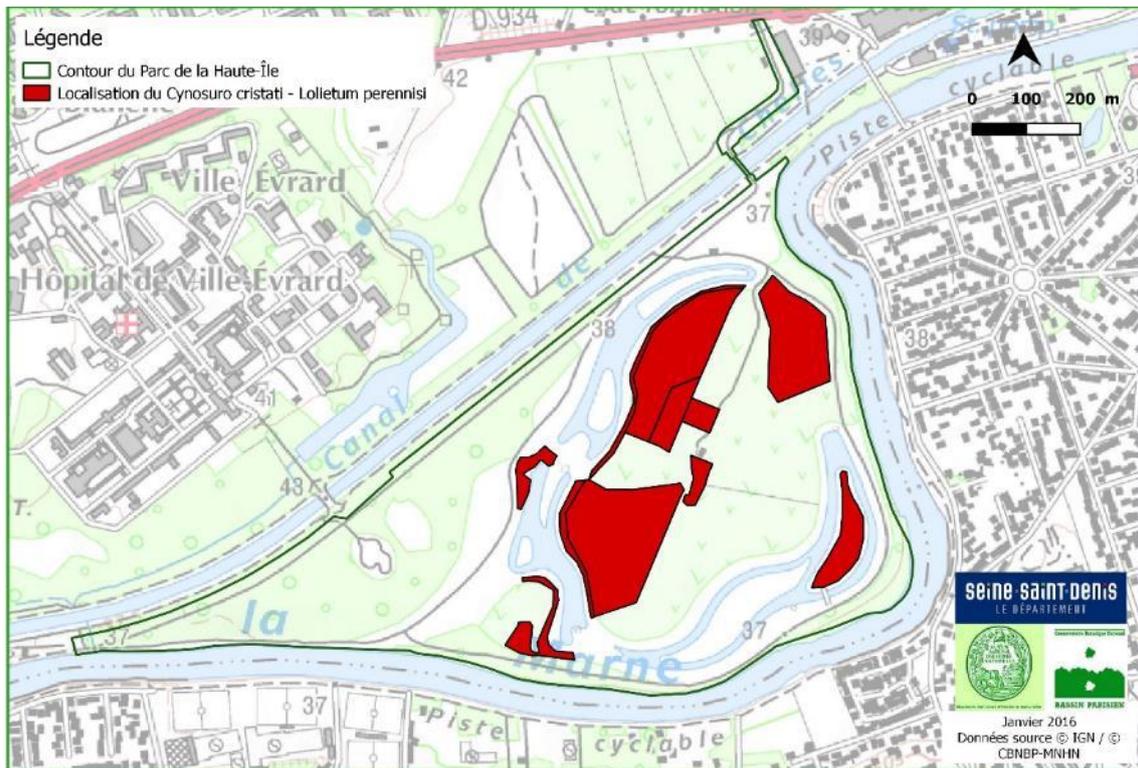
### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : Végétations très largement communes et répandues en Île-de-France.

Zone d'étude : Cette végétation est située principalement sur la zone centrale du parc en mosaïque avec d'autres végétations : fourrés mésophiles (*Pruno spinosae - Crataegum monogynae*), prairies pâturées plus humides (*Mentha longifoliae - Juncion inflexi*), prairies surpâturées eutrophiles (*Lolium perennis - Plantaginion majoris*)...

## Valeurs écologique et patrimoniale

Ces formations sont caractérisées par un cortège floristique assez banal qui ne lui confère pas une valeur écologique importante. Cependant la structure traditionnelle du pâturage (tâches de refus du bétail, zones piétinées et écorchées, affleurements rocheux, haies, vergers de hautes tiges) permet souvent d'abriter une diversité faunistique. Cette alliance, non inscrite à la Directive Habitats, n'est pas patrimoniale en Île-de-France.



## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Ces prairies sont principalement menacées sur le site par le surpâturage qui les font évoluer vers des prairies plus piétinées (*Lolio perennis* - *Plantaginion majoris*) et par la fermeture du milieu par les arbustes notamment par l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) et le Cornouiller (*Cornus sanguinea*).

Prairies surpâturées eutrophiles <i>Lolium perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 0,4 ha	CB : 38.1 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
---	--

### Déclinaison et variabilité

Seule l'association du *Lolium perennis* - *Plantaginietum majoris* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'une prairie piétinée, mésophile, neutrocline, eutrophile, héliophile sur un sol limoneux ou argileux. Entrées de prairies, chemins et, plus généralement, dans les lieux de concentration du bétail.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

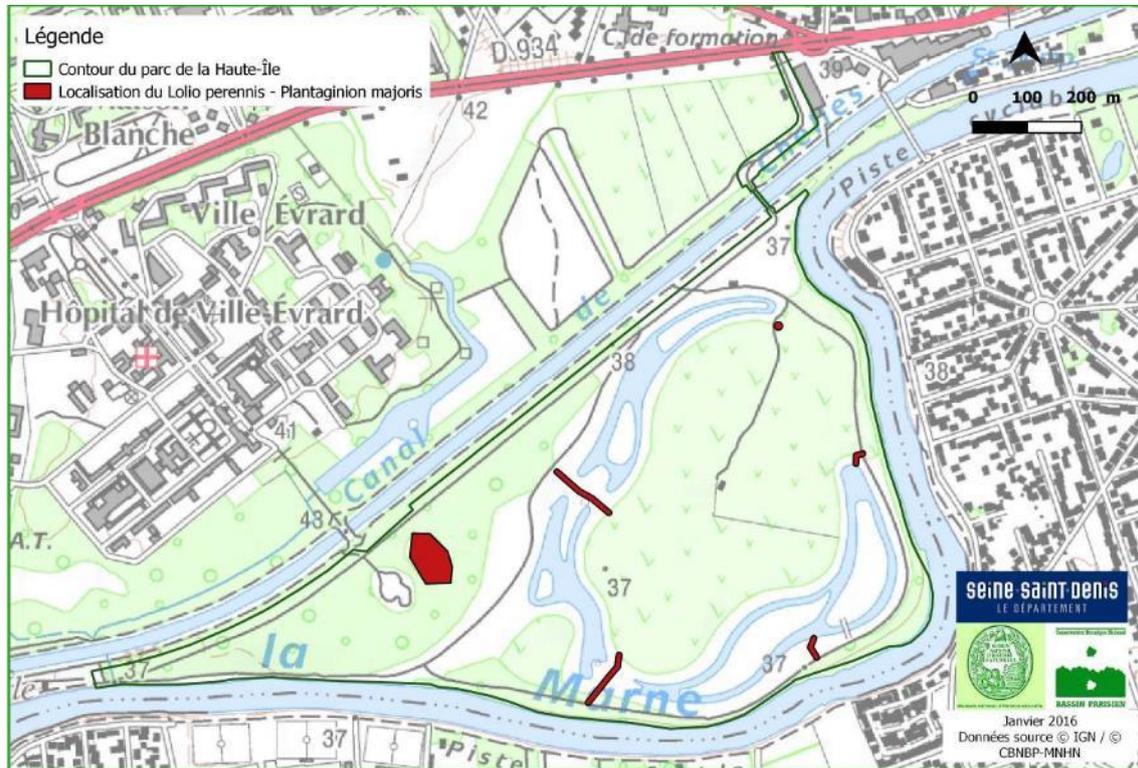
Végétations denses à ouvertes, de hauteur variable, pâturées à piétinées. Ces prairies sont dominées par des espèces vivaces avec parfois une faible proportion d'espèces annuelles, celle-ci augmentant avec la pression de pâturage ou de piétinement. Les espèces supportant le piétinement comme *Lolium perenne* ou *Plantago major*, composent l'essentiel du fond floristique. Ces prairies s'observent sur des sols frais à secs et assez riches en nutriments ; elles sont localisées au sein des systèmes prairiaux pâturés ou le long des chemins du parc. En effet la pression de tassement exercée par le passage des véhicules est également favorable à l'expression de cette végétation.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétation très largement répartie dans la région.

Zone d'étude : ces formations prairiales des sols tassés sont disséminées au sein du parc, souvent au contact des prairies mésophiles pâturées (*Lolio perennis* - *Cynosurenion cristati*).



## Valeurs écologique et patrimoniale

Ces formations très riches en graminées et rudéralisées sont caractérisées par un cortège floristique appauvri qui ne lui confère pas une valeur écologique importante. **Cette alliance, non inscrite à la Directive Habitats, n'est pas patrimoniale en Île-de-France.**

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Les végétations du *Lolio perennis* - *Plantaginion majoris* constituent une communauté prairiale déjà très dégradée par le tassement et ne sont pas soumises à une menace particulière.

## Végétations forestières et associées

Lisière forestière ensoleillée dominée par le Sureau yèble <i>Aegopodium podagrariae</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 1,2 ha	CB : 37.72 N2000 : 6430-6 Patrimonialité IdF : Non
--	---

### Déclinaison et variabilité

---

Seule l'association de *Heracleo sphondylii* - *Sambucetum ebuli* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'un Ourlet mésohygrophile, héliophile à hémihéliophile, basiphile, nitrophile, eutrophile sur des sols argileux et calcaire. Lisières, bords de routes et friches.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Formations herbacées vivaces basses à assez hautes, denses. Le cortège floristique est assez peu diversifié, parfois bistratifié, la strate haute étant dominé par des hémicryptophytes à larges feuilles (*Sambucus ebulus*, *Heracleum sphondylium*...) marquant ainsi la physionomie de l'ourlet. La strate inférieure, quant à elle, se compose d'espèces nitrophiles (*Galium aparine*, *Urtica dioica*, *Lamium album*...). Leur développement optimal est printanier à estival, marqué par la floraison des ombelles blanches des Apiacées. Ces végétations occupent sur le site des linéaires le long les layons forestiers. Ces ourlets sont constitués d'espèces héliophiles à hémisciaphiles sur des sols profonds, de nature variable (argiles, marnes, alluvions, limons, remblais...), parfois tassés ou décapés, toujours à bonne réserve en eau mais peu hydromorphes. Ces végétations semi-rudérales sont souvent liées aux activités anthropiques.

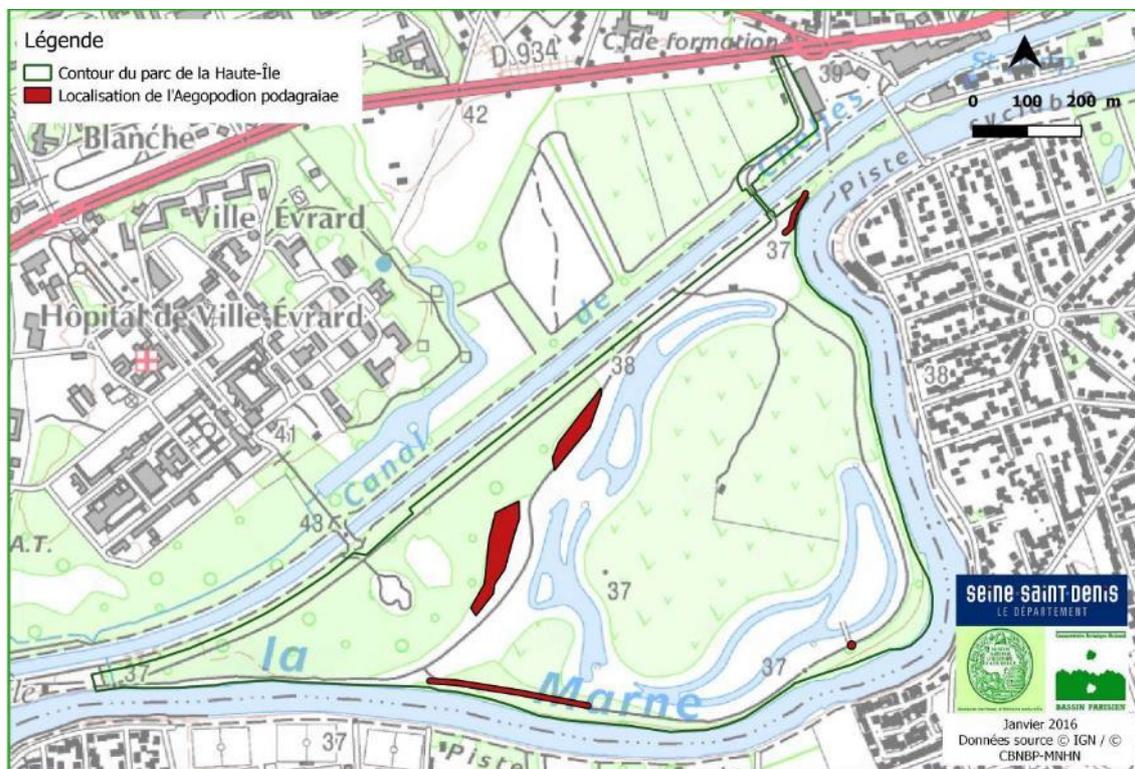
### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---



Île-de-France : végétations réparties dans toutes les régions naturelles d'Île-de-France, y compris dans l'agglomération parisienne.

Zone d'étude : Végétations occupant sur le site des surfaces peu étendues, ou sous forme de linéaire le long de layons forestiers.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces communautés présentent un intérêt patrimonial assez limité, à flore souvent banale, du fait du caractère nitrophile ou rudéral des milieux dans lesquels elles se développent. Elles jouent cependant un rôle écologique en participant à la mosaïque des végétations au sein de systèmes bocagers ou forestiers et en constituant des zones refuges pour la faune (végétations floricoles pour les Apoïdes, Lépidoptères etc). **L'alliance de l'*Aegopodium podagrariae*, est d'intérêt communautaire en contexte de lisières forestières, ce qui est le cas sur le site d'étude, mais n'est pas patrimonial en Île-de-France.**

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Sur l'ensemble du site, la typicité floristique et l'intégrité de structure ont été jugées moyennes (état de conservation moyen). Le fauchage systématique et répétitif des lisières ainsi que l'envahissement d'espèces exotiques comme les Solidages restent les principales menaces pesant sur ces végétations.

Fourrés mésophiles <i>Sambuco racemosae</i> - <i>Salicion capreae</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 14 ha	CB : 31.8111 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
--	---

### Déclinaison et variabilité

Seule l'association du *Pruno spinosae* - *Crataegum monogynae* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'un fourré mésophile, acidocline à neutrocline, méso-eutrophile à eutrophile, atlantique à subatlantique sur sol plus ou moins lessivé.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Végétations arbustives hautes de deux à sept mètres, denses, souvent épineuses et impénétrables. Elles sont dominées par les espèces suivantes : le Prunellier (*Prunus spinosa*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) ou le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), souvent accompagnées par le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), la Ronce (*Rubus fruticosus*) ou l'Erable champêtre (*Acer campestre*). La strate herbacée est plus ou moins recouvrante selon la densité du couvert arbustif. Elle est composée selon les cas d'espèces mésotrophiles ou envahissantes (en particulier les solidages notamment). Le développement plutôt vernal est marqué par la floraison blanche des fleurs de Prunellier puis de l'Aubépine. Ces fourrés sur la zone d'étude occupent de grandes surfaces au sein des parcelles agricoles abandonnées ou se présentent sous forme de haies ou de bosquets en cordon le long des lisières forestières. Le sol est profond, sec à frais, neutre à légèrement acide, assez riche en éléments nutritifs.



### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétation très largement répartie dans la région et dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Zone d'étude : Ces fourrés se trouvent essentiellement sur la partie centrale du parc. Ils se trouvent principalement au contact des prairies mésophiles pâturées (*Lolium perennis* - *Cynosurelion cristati*) ou des friches vivaces nitrophiles des sols frais (*Arction lappae*).



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces fourrés constituent des sites importants pour la faune en tant que zone d'alimentation, de reproduction et de refuge (insectes, micromammifères et oiseaux en particulier). **Ils ne sont pas considérés comme patrimoniaux dans la région et ne sont pas d'intérêt communautaire au niveau européen.**

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Dans le cas où ces fourrés colonisent des milieux ouverts plus intéressants, une coupe sélective permettra de les contenir et de favoriser une mosaïque de végétations ouvertes et fermées.

<p>Fourrés hygrophiles</p> <p><i>Humulo lupuli</i> - <i>Sambucion nigrae</i>  <i>Salici cinereae</i> - <i>Viburnion opuli</i></p> <p>Surface totale sur la zone d'étude : environ 2,6 ha</p>	<p>CB : 31.81  N2000 : NC  Patrimonialité  IdF : Non</p>
--	--

### Déclinaison et variabilité

Deux alliances correspondant à des fourrés hygrophiles sont présentes sur le Parc :

- Fourrés hygrophiles des grandes vallées : *Salici cinereae* – *Viburnion opuli* (H. Passarge 1985) B. Foucault 1991 : Communautés arbustives hygrophiles mésotrophiles à eutrophiles des vallées alluviales et des marais alcalins.
- Fourrés hygrophiles sur alluvions très riches en éléments nutritifs : *Humulo lupuli* - *Sambucion nigrae* B. Foucault & Julve 2001 : Communautés arbustives hygrophiles très eutrophiles, dérivant souvent des syntaxons de l'alliance précédente par augmentation du niveau d'eutrophisation.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude



Végétations arbustives hautes, souvent très denses, difficilement pénétrables, bistratifiées. La strate arbustive est différenciée par des espèces mésohygrophiles à mésophiles (*Salix cinerea*, *Viburnum opulus*, *Sambucus nigra*...) accompagnées souvent d'espèces volubiles (*Humulus lupulus*, *Clematis vitalba*). La strate herbacée est plus ou moins développée, comprenant des espèces hygrophiles (*Lycopus europaeus*...) et nitrophiles (*Urtica dioica*, *Cirsium arvense*...). Leur développement est optimal de la fin du printemps à la fin de l'été. Cette végétation est située en linéaire le long des cours d'eau, en lisière de boisements humides ou spatiale en recolonisation dans des prairies abandonnées.

### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : végétation assez commune dans la région.

Zone d'étude : Assez disséminée sur le site d'étude, en lien étroit avec les Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux (*Alnenion glutinoso – incanae*). Le syntaxon nitrophile de l'*Humulo lupuli - Sambucion nigrae* est moins fréquent

### Valeurs écologique et patrimoniale

L'intérêt floristique de ces fourrés est limité mais ceux-ci présentent un rôle fonctionnel important dans les écosystèmes alluviaux : reproduction et nourrissage de la faune, corridors écologiques, fixation des berges des cours d'eau, etc. **Cette alliance, non inscrite à la Directive Habitats, n'est pas patrimoniale en Île-de-France.**



### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Ces fourrés humides sont menacés par la modification des conditions hydrologiques sur cette zone alluviale (aménagement de cours d'eau, etc.). L'eutrophisation des eaux entraîne une diminution de la diversité des groupements observés.

Notons que les fourrés riverains à Saules Blanc présents autour de certains bassins sont fragmentaires et possèdent un cortège très appauvri. Les communautés observées constituent des communautés basales de la classe des *Salicetea purpureae* c'est-à-dire que celles-ci ne possèdent que les espèces caractéristiques de la classe phytosociologique. Ces fourrés présentent par conséquent un intérêt patrimonial assez limité.

Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux

*Alnenion glutinoso - incanae*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 22 ha

CB : 44.3  
N2000 : 91E0  
Patrimonialité  
IdF : Oui

### Déclinaison et variabilité

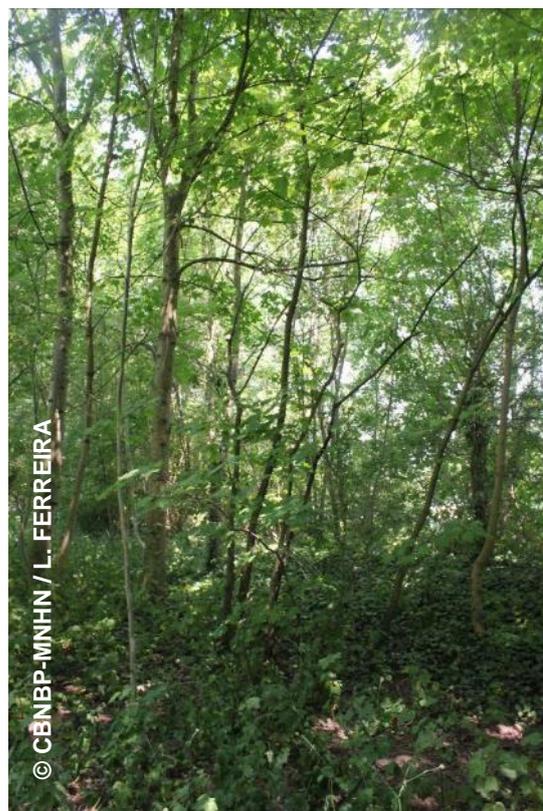
---

Pas de déclinaison ou de variabilité observée. Les relevés de terrain ne permettent pas de caractériser les communautés observées de manière plus précise qu'à la sous-alliance.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Futaie ou perchis de bois durs, à strate arborescente dominée par l'aulne (*Alnus glutinosa*) (peu présent sur le site d'étude) et le frêne (*Fraxinus excelsior*). La strate arbustive est assez diversifiée avec la Viorne aubier (*Viburnum opulus*), ou le groseiller (*Ribes rubrum*). La strate herbacée se compose d'une seule strate constituée d'espèces d'ourlets nitrophiles (*Stachys sylvatica*, *Rubus caesius*, *Urtica dioica*...). Ces forêts forment généralement des galeries linéaires ou spatiales le long des cours d'eau ou en contexte de plaine alluviale. Le sol est alluvial ou colluvial de nature variée, légèrement acide à basique, mésotrophe à eutrophe, à hydromorphie souvent proche de la surface et inondation parfois très longue, sans engorgement profond. La nappe est circulante permettant une bonne aération du sol.



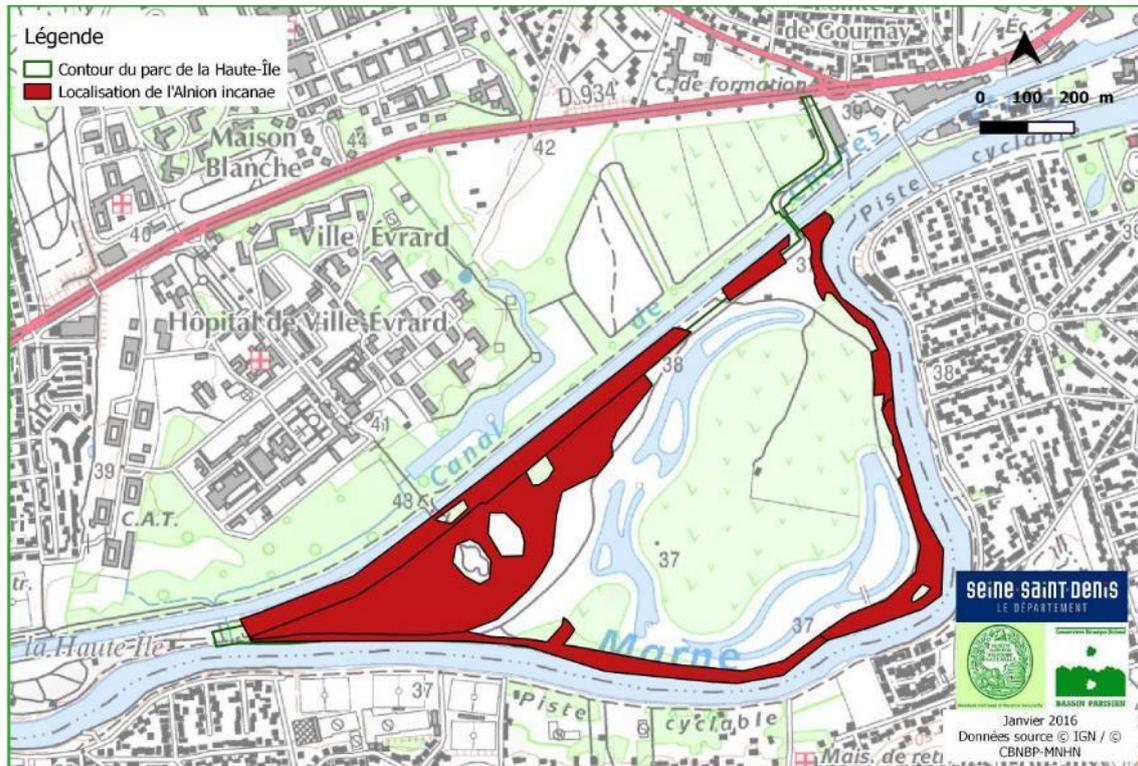
© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

Île-de-France : végétations répandues dans les petites vallées et sur les flancs de certaines buttes, mais elles couvrent de faibles surfaces et sont rarement bien conservées.

Zone d'étude : ces boisements s'observent sur une grande partie du parc et notamment en bordure de la Marne et du canal de Chelles.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Cette végétation présente un grand intérêt fonctionnel et paysager au sein des écosystèmes des petites et moyennes vallées en participant notamment à la régulation de l'hydrosystème (épuration des eaux, prévention du risque d'inondation, rétention des sédiments, protection des rives...). Ces forêts servent de corridors écologiques pour la faune et la flore et représentent des habitats de reproduction importants pour la faune.

**Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire au niveau européen et considéré comme patrimonial en Île-de-France.**

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Sur l'ensemble du parc, la typicité floristique a été jugée mauvaise, du fait du développement d'une strate herbacée souvent peu caractéristique et nitrophile. L'intégrité de structure reste moyenne (état de conservation mauvais). On peut noter que les boisements plus mûres situés en bordure de la Marne sont mieux conservés. La modification du régime hydrologique conduisant à limiter les crues et abaisser la nappe et la pollution des cours d'eau et des nappes restent les principales menaces pesant sur ces milieux.

## Végétations des friches et des gazons de parcs

Friche herbacée haute des substrats plutôt secs <i>Dauco carotae</i> - <i>Melilotion albi</i> Surface totale sur la zone d'étude : environ 1,73 ha	CB : 87.1 N2000 : NC Patrimonialité IdF : Non
--	--

### Déclinaison et variabilité

---

Deux associations sont présentes sur le site :

- Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Carotte sauvage et Picride éperviaire (*Dauco carotae* - *Picridetum hieracioidis*) : friche vivace, rudérale, mésophile à mésoxérophile, nitrophile, eutrophile, neutrophile à basicline. Sol assez lourd, perturbé.
- Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Mélilots (*Melilotetum albo - officinalis*) : friche vivace, ouverte, rudérale, mésoxérophile, nitrocline, méso-eutrophile, neutrophile à basicline. Sol perturbé, peu profond, sableux ou graveleux, souvent alluvial.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

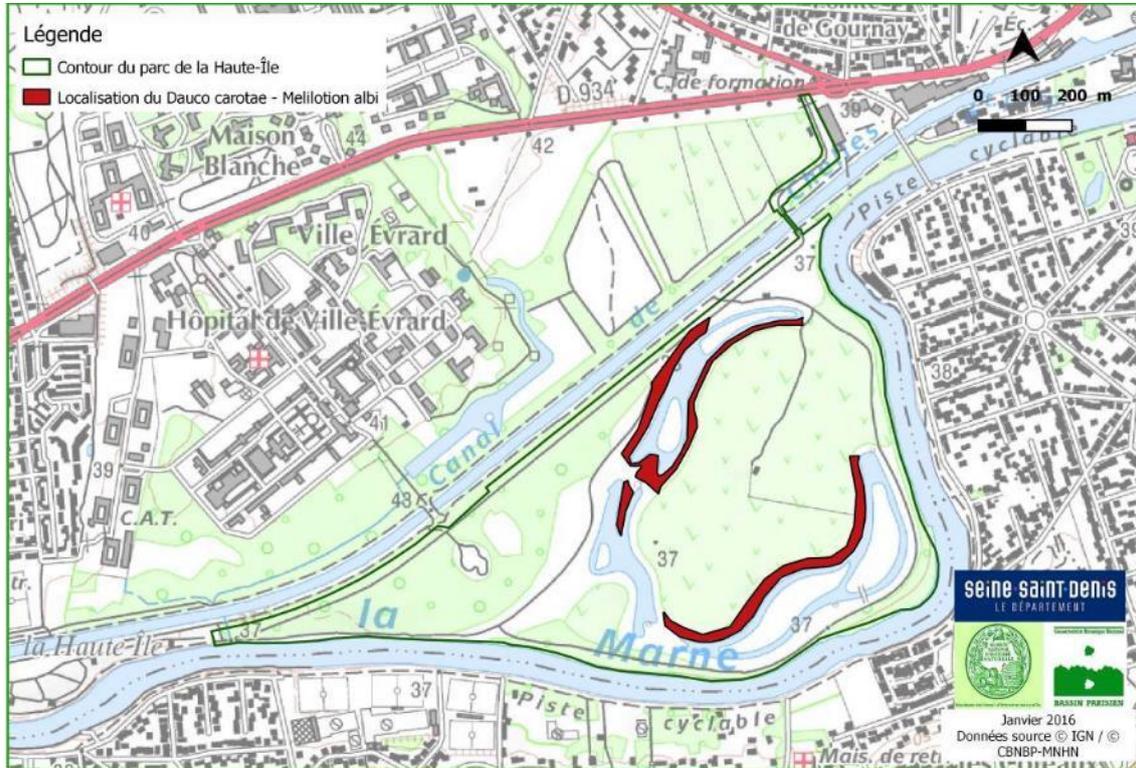
Friches hautes et peu denses mais riches en espèces vivaces. Le cortège floristique est marqué en été par la floraison blanche de la Carotte sauvage (*Daucus carota*), et jaune des picrides (*Picris hieracoides*, *Helminthoteca echoïdes*) ou des Mélilots (*Melilotus albus*, *Melilotus officinalis*). Ces végétations occupent d'anciennes terres cultivées abandonnées, des terrains vagues ou décapés, et des remblais. Le sol est neutre à basique, modérément sec et riche en nutriments, notamment en azote.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : Végétations réparties sur l'ensemble de l'Île-de-France et en Seine-Saint-Denis.

Zone d'étude : ces friches sont assez disséminées le long des chenaux du parc.



## Valeurs écologique et patrimoniale

Le cortège floristique de ces friches est très diversifié, tout particulièrement lorsque celles-ci occupent de grandes surfaces. Ces friches peuvent servir de biotope de substitution pour tout un cortège d'oiseaux et de d'insectes dont les papillons. Elles assurent en plus un rôle de corridor écologique pour la faune et la flore. **Ces végétations ne sont ni d'intérêt communautaire ni patrimoniales au niveau régional.**

## Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Sur l'ensemble du parc, la typicité floristique ainsi que l'intégrité de structure restent moyennes (état de conservation moyen). Ces végétations présentes sur des sols riches en azote, sont propices à l'installation de nombreuses espèces invasives comme le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et Solidage glabre (*Solidago gigantea*)

Friches vivaces nitrophiles des sols frais

*Arction lappae*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 9,87 ha

CB : 87.1  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

---

L'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis (DOUCET G. et al., 2013) fait mention d'un groupement à *Aster novi-belgii* et Solidages. Les communautés observées au sein du parc s'apparenteraient à ce groupement.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

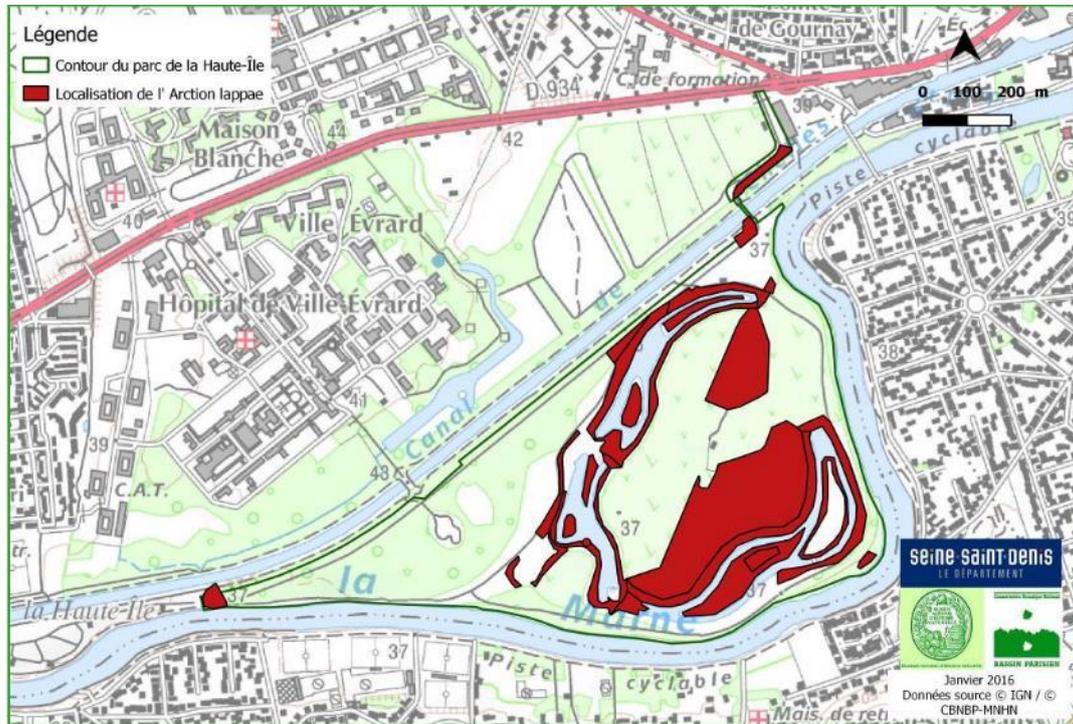
Végétations hautes, très diversifiées et à floraison estivale exubérante lorsqu'elles sont bien développées. Le cortège floristique pauci spécifique est dominé par des espèces naturalisées, voire invasives comme le Solidage du Canada (*Solidago canadensis*) et Solidage glabre (*Solidago gigantea*) ou l'Aster de Virginie (*Symphotrichum novi-belgii*). Ces friches se localisent au niveau du lit majeur des vallées, installées sur des dépôts alluviaux riches en matières organiques (bourrelet alluvial), mais aussi au niveau des lisières ou des chemins forestiers dégradés. Elles occupent le plus souvent des stations semi-ombragées et apprécient les sols relativement frais et riches en azote.



## Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

Île-de-France : Végétations largement réparties sur l'ensemble de l'Île-de-France et en Seine-Saint-Denis.

Zone d'étude : Ces friches sont bien réparties au sein du parc, notamment au niveau de la zone centrale et au autour des bassins.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Le cortège floristique de ces friches est souvent très diversifié, tout particulièrement lorsqu'elles occupent de grandes surfaces et si elles ne sont pas dégradées par la présence d'espèces invasives. Ces friches peuvent servir de biotope de substitution pour tout un cortège d'oiseaux et d'insectes. Elles assurent en plus un rôle de corridor écologique pour la faune et la flore.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Sur l'ensemble du parc, la typicité floristique et la structure de la végétation ont été jugées mauvaises (état de conservation mauvais), car ces friches forment par endroits des peuplements monospécifiques dominés par des espèces invasives et en particulier les Solidages (*Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*).

Friche vivace mésophile graminéenne

*Convolvulo arvensis - Agropyron repentis*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 2,46 ha

CB : 87.1  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Déclinaison et variabilité

---

Seule l'association du *Rubo caesii - Calamagrostietum epigeji* est présente de façon avérée sur le secteur de la Haute-Île. Il s'agit d'une friche vivace, semi-rudérale, mésoxérophile, calcicole, issue d'une recolonisation d'anciennes cultures sur des versants ensoleillés.

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

---

Friches hautes et peu denses mais riches en espèces vivaces. Ces friches se localisent au niveau du lit majeur des vallées, installées sur des dépôts alluviaux riches en matières organiques (bourrelet alluvial), mais aussi au niveau des lisières ou des chemins forestiers dégradés. Elles occupent le plus souvent des stations semi-ombragées et apprécient les sols relativement frais et riches en azote.

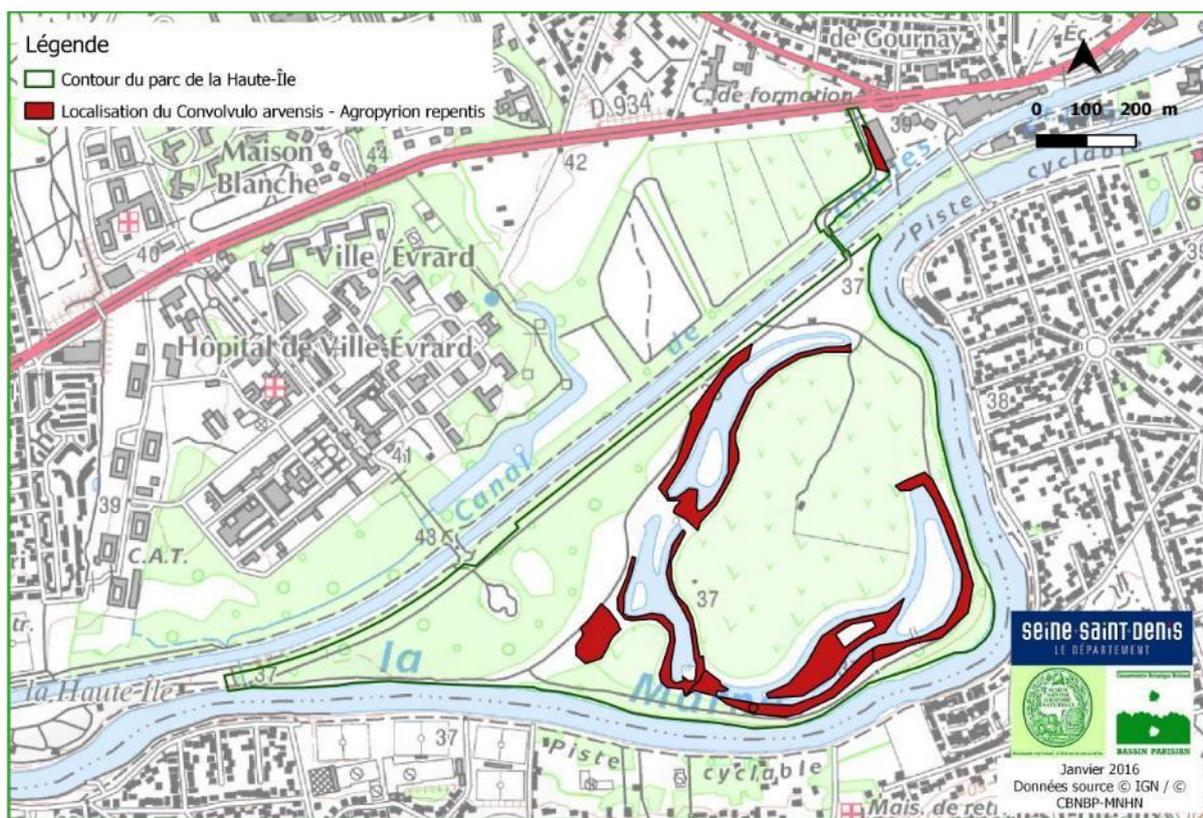


### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

---

**Île-de-France** : Végétations largement réparties sur l'ensemble de l'Île-de-France et en Seine-Saint-Denis (essentiellement dans la vallée de la Marne).

**Zone d'étude** : ces friches sont disséminées le long des chenaux du parc.



### Valeurs écologique et patrimoniale

Le cortège floristique de ces friches est souvent très diversifié, tout particulièrement lorsqu'elles occupent de grandes surfaces et si elles ne sont pas dégradées par la présence d'espèces invasives. Ces friches peuvent servir de biotope de substitution pour tout un cortège d'oiseaux et d'insectes. Elles assurent en plus un rôle de corridor écologique pour la faune et la flore.

### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

Sur l'ensemble du parc, la typicité floristique et la structure de la végétation ont été jugées mauvaises (état de conservation mauvais), car ces friches forment par endroits des peuplements monospécifiques dominés par des espèces invasives et en particulier les Solidages (*Solidago canadensis* et *Solidago gigantea*).

Gazons de parcs tondu régulièrement

*Festuco rubrae* - *Crepidetum capillaris*

Surface totale sur la zone d'étude : environ 2,83 ha

CB : 85.12  
N2000 : NC  
Patrimonialité  
IdF : Non

### Physionomie et conditions stationnelles sur la zone d'étude

Prairie rase en forme de « pelouse », assez dense, dominée par la Fétuque rouge (*Festuca rubra*) souvent semée, *Bellis perennis*, *Achillea millefolium*, *Dactylis glomerata*, *Crepis capillaris*, *Poa annua* avec parfois une proportion d'espèces annuelles.. Végétation des espaces verts et parcs urbains, eutrophile, mésohygrophile à mésophile, assez fortement piétinée (mais non pâturée), mais aussi tondu pour maintenir une faible hauteur.

### Répartition en Île-de-France et à l'échelle de la zone d'étude

**Île-de-France** : Végétations largement réparties sur l'ensemble de l'Île-de-France et en Seine-Saint-Denis (essentiellement dans la vallée de la Marne).

**Zone d'étude** : ces prairies sont présentes aux aires d'accueil au public : aires de pique-nique, chemins...



### Valeurs écologique et patrimoniale

Ces formations très riches en graminées et rudéralisées sont caractérisées par un cortège floristique appauvri qui ne lui confère pas une valeur écologique importante. **Cette alliance, non inscrite à la Directive Habitats, n'est pas patrimoniale en Île-de-France.**

#### Synthèse des atteintes recensées sur la zone d'étude

---

Les végétations du *Festuco rubrae - Crepidetum capillaris* constituent une communauté prairiale déjà très dégradée par le tassement et ne sont pas soumises à une menace particulière.

## Habitats artificiels ou sans végétation

Les végétations auxquelles des syntaxons n'ont pas pu être attribués ont été décrites à l'aide de la typologie codes Corine Biotoques. Ces habitats correspondent dans la grande majorité des cas à des zones de plantations ou des eaux libres sans végétation.

### 3. Synthèse concernant les végétations relevant de la Directive

#### « Habitat » et d'intérêt patrimonial

Au total neuf végétations inventoriées sur la zone d'étude sont inscrites à la Directive « Habitats ». Ces végétations occupent un peu plus de 32 ha soit 42% de la surface totale inventoriée. Près de la moitié du parc présente donc des végétations d'intérêt communautaire. Parmi ces végétations inventoriées, seulement deux végétations dont une qui est déjà d'intérêt communautaire sont d'intérêt patrimonial au regard du guide des végétations remarquables d'Île-de-France (Fernex *et al.* 2015)

#### Habitats Natura 2000 prioritaires

Parmi les groupements inscrits à la directive « Habitats » observés dans le parc, un seul est prioritaire. Il s'agit des végétations des aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux (*Alnion glutinoso – incanae*, N2000 : 91E0\*) ; elles occupent une surface proche de 22 ha soit 29% des végétations inventoriées. Cet habitat recouvre donc une surface non négligeable du site mais présente un état de conservation globalement mauvais.

#### Habitats Natura 2000 non prioritaires

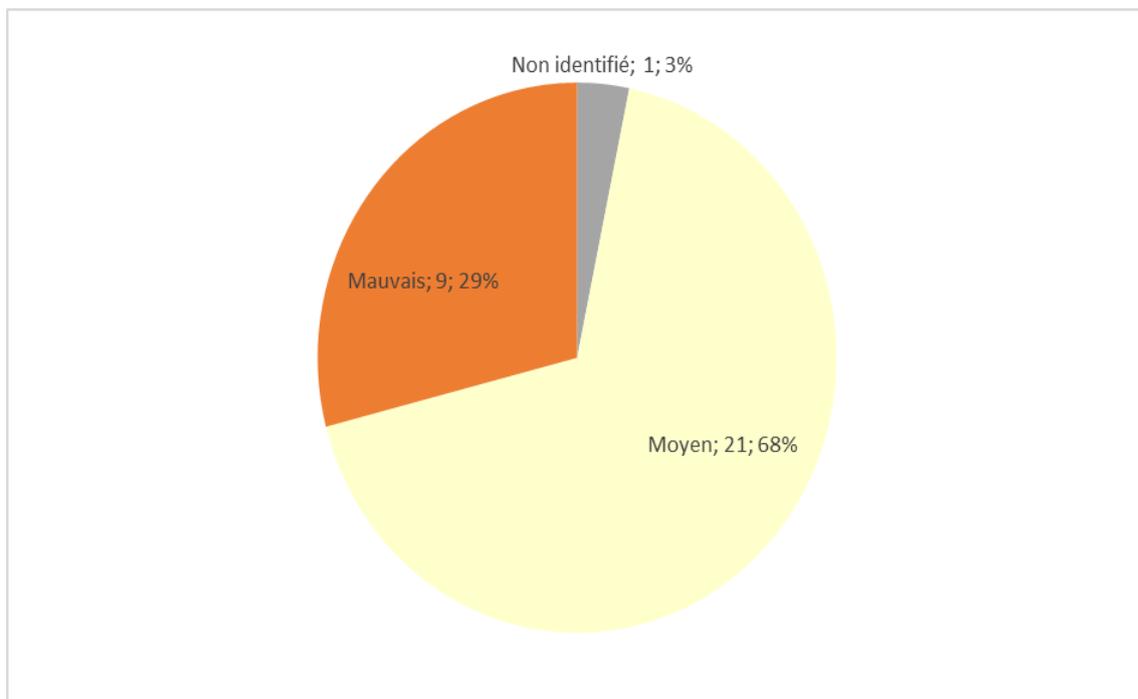
Les huit autres végétations ne sont pas prioritaires et couvrent une surface de 10 ha environ soit 13% des végétations rencontrées dans le parc. Il s'agit des végétations suivantes:

- Des herbiers des eaux temporaires à permanentes, à Characées (*Charion fragilis*, *Charion vulgaris* N2000 : 3140) avec une surface proche de 0,8 ha soit 1% des végétations rencontrées.
- Des herbiers aquatiques enacinéés ou flottantes des eaux stagnantes (*Lemnion minoris*, *Potamion pectinati* N2000 : 3150, *Najadetum marinae* N2000 : 3150-1) représentant 6 ha soit près de 8% des végétations observées.
- Des herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes (*Sparganio emersi - Potametum pectinati*, N2000 : 3260) représentés à un seul endroit du parc avec une surface inférieure à 0,002 ha.
- Des lisières forestières ensoleillées dominée par le Sureau yèble (*Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli* N2000 : 6430-6) avec une surface proche de 1,2 ha, soit 1,6% des végétations observées.

- Des prairies de fauches eutrophiles mésophiles (*Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris* N2000 : 6510) d'une surface de 2,2 ha soit environ 3% des végétations inventoriées.

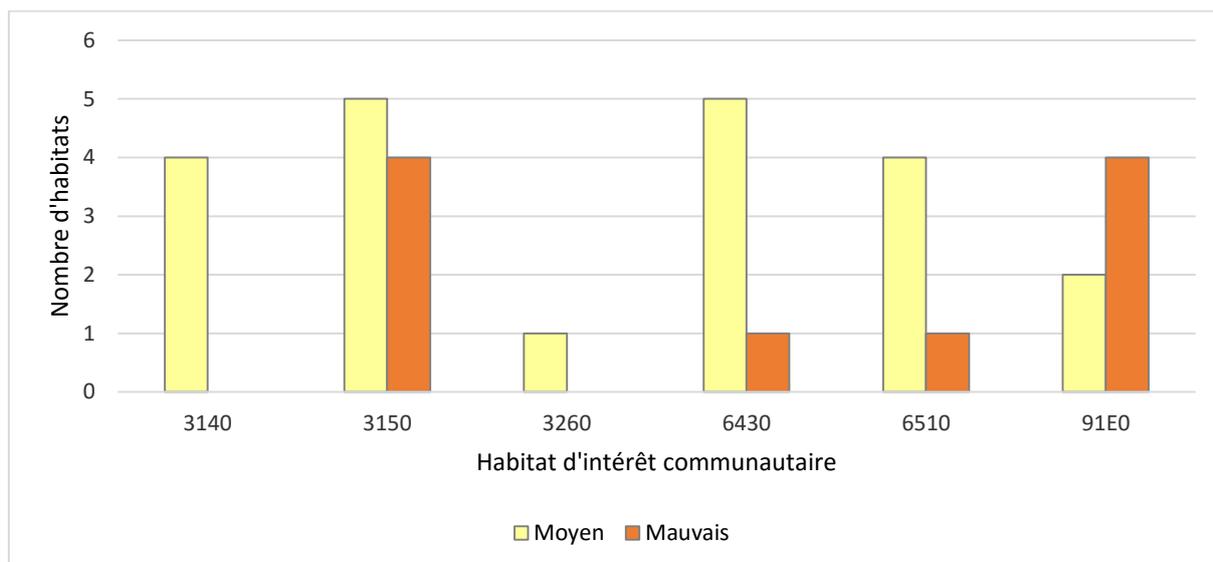
### Etat de conservation des Habitats N2000

La grande majorité des habitats Natura 2000 du Parc présente un état de conservation moyen, c'est-à-dire que leur typicité floristique et leur intégrité de structure présente des signes de dégradation par rapport à la composition floristique et à l'architecture optimale (Figure 6).



**Figure 6 : Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur le site d'étude**

Si l'on compare l'état de conservation par habitat d'intérêt communautaire (Figure 7), les résultats sont un peu plus contrastés. Par exemple, les aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux (*Alnenion glutinoso – incanae*, N2000 : 91E0\*) présentent plus d'habitats en mauvais état de conservation tandis que les lisières forestières (*Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli* N2000 : 6430-6) et les herbiers à characées à Characées (*Charion fragilis, Charion vulgaris* N2000 : 3140) sont mieux conservés.



**Figure 7 : Etat de conservation par habitat d'intérêt communautaire.**

### Végétations d'intérêt patrimonial

Parmi les végétations observées sur la zone d'étude, seules quatre présentent un intérêt patrimonial pour l'Île-de-France. Et parmi celles-ci, trois sont également inscrites à la Directive « Habitat ». Il s'agit des végétations précédemment citées:

- Les herbiers pérennes des eaux permanentes, plus ou moins profondes, à Characées (*Charion fragilis*)
- les herbiers aquatiques enracinés des eaux courantes (*Sparganio emersi - Potametum pectinati*)
- Les végétations des aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux (*Alnenion glutinoso – incanae*)

La quatrième correspond aux Roselières basses à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie (*Oenanthe aquatica - Rorippetum amphibiae*). Rares à l'échelle régionale, elles sont menacées par l'eutrophisation liées à la pollution des eaux de la nappe, l'artificialisation des berges et la modification du régime hydrologique de la Marne.

Une carte synthétisant la répartition des végétations relevant de la Directive « Habitat » et d'intérêt patrimonial au niveau régional (d'après Fernez et al., 2015) est présenté sur la Figure 8.

## Carte des végétations patrimoniales du parc de la Haute-Île



### Natura 2000

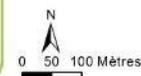
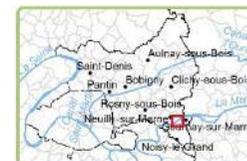
- Habitat Natura 2000 prioritaire
- Habitat Natura 2000

### Intérêt patrimonial régional

- Oui
- Non

### Motifs et contours

- Forêt
- Contour du parc de la Haute-Île
- Station surfacique
- Station linéaire
- Station < 625m<sup>2</sup>



Carte réalisée par le CBNBP - janvier 2016  
 ©CBNBP-MNHN 2015  
 Sources des données  
 Données phytosociologiques CBNBP (2015)  
 ©IGN 2011 ©SCAN25



Figure 8 : Carte des végétations d'intérêt communautaire et patrimoniales sur le site d'étude

## 4. Enjeux et priorités de gestion

A partir des informations précédentes, il est possible d'évaluer les végétations ayant un enjeu en termes de conservation et de gestion. Les végétations présentant un enjeu local de conservation « Fort » correspondent aux communautés végétales d'intérêt communautaire ou patrimonial en Île-de-France, assez rares à très rares à l'échelle locale et se développent généralement sur des surfaces restreintes (Tableau 5). Il s'agit principalement des végétations forestières et des végétations aquatiques et riveraines situées en bordure des chenaux du parc. Notons que les « végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux » et les « gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides » ont été notés comme d'enjeu « fort » même si elles ne sont pas d'intérêt communautaire ou patrimonial. Ces végétations sont dans cette liste car elles sont très rares et menacées au niveau départemental.

Nom Français	Syntaxon
Herbiers pérennes des eaux permanentes, plus ou moins profondes, à Characées	<i>Charion fragilis</i>
Herbier des eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné	<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>
Végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux	<i>Bidention tripartitae</i>
Gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides	<i>Elatino triandrae - Cyperetalia fusci</i>
Roselière basse à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie	<i>Oenanthe aquatica - Rorippetum amphibiae</i>
Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux	<i>Alnenion glutinoso - incanae</i>

Tableau 5 : Liste des syntaxons à enjeu « fort »

Les végétations présentant un enjeu local de conservation « Moyen » correspondent aux communautés végétales d'intérêt communautaire, mais ne présentant pas d'intérêt patrimonial au niveau régional. Ils sont généralement assez communs et peu menacés au niveau local (Tableau 6).

Nom Français	Syntaxon
Herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires, basiques, à Characées	<i>Charion vulgaris</i>
Mare eutrophe à Petite lentille d'eau	<i>Lemnion minoris</i>
Herbier d'eaux profondes à Naïade commune	<i>Najadetum marinae</i>
Herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes	<i>Potamion pectinati</i>
Mégaphorbiaies des bords des eaux et des boisements alluviaux sur sols riches	<i>Convolvulion sepium</i>
Prairies de fauches eutrophiles mésophiles	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>

Tableau 6 : Liste des syntaxons à enjeu « moyen »

Les autres végétations ne présentent pas d'enjeu significatif compte tenu de leur large répartition et/ou de leur caractère anthropique marqué. (ex : prairies piétinées, friches graminéennes...). La carte de la figure 9 synthétise les secteurs à enjeux sur le parc de la Haute-Île. Il s'agit :

- Des boisements humides en bordure de la Marne (1) ;
- Du bassin le plus proche de la Marne (2) ;
- Et des gazons amphibies sur les deux autres bassins (3).

Le secteur 1 ne nécessite pas d'intervention particulière. Il convient de laisser la dynamique naturelle agir et laisser vieillir ces boisements.

Le secteur 2 est menacé par la colonisation des Saules. De plus, les berges sont abruptes, ce qui limite fortement l'expression de gazons amphibies. L'objectif dans ce secteur serait de maintenir une mosaïque entre les roselières et saulaies. Le secteur 3 présente une forte diversité de végétations humides (végétations aquatiques, amphibies), mais est menacé localement par le Saule blanc et par les Solidages. De manière générale, les bassins du parc sont à gérer de manière globale afin de permettre l'expression d'une mosaïque optimale de milieux. Les principales mesures constituent à maintenir un régime hydrologique favorable à ceux-ci (exondation, qualité de l'eau) et à conserver un profilage des berges en pente douce (notamment pour le secteur 3).

Les autres secteurs du parc ne sont pas dénués d'intérêt. Les deux autres bassins du parc quant à eux sont colonisés par des Elodées, formant des communautés denses et quasi mono-spécifiques. Afin d'améliorer, la diversité spécifique, un curage partiel pourrait être envisagé, mais cela nécessite au préalable une bonne qualité physico chimique de l'eau. Quant à la zone centrale, elle présente une mosaïque diversifiée de végétations herbacées et arbustives qu'il convient de gérer manière adaptée. Le surpâturage et l'envahissement par des espèces invasives (Solidages notamment) limitent la richesse spécifique des milieux ouverts de cette zone.



Figure 9 : Carte des enjeux sur le site d'étude

## 5. Comparaison de la cartographie des végétations entre 2007 et 2015

Le site a déjà fait l'objet d'une cartographie des végétations, notamment celle réalisée en 2007, dans le cadre de l'atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis (DOUCET G. *et al.*, 2013). Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de douze végétations réparties en cinq grands types de milieux (végétations aquatiques, mégaphorbiaies, prairies mésophiles, végétations forestières et associées et végétations des friches et des cultures). Le tableau 6 synthétise l'ensemble des végétations observées lors des deux campagnes de terrain.

Nom Français	Syntaxon	2007	2015
<b>Végétations aquatiques</b>			
Herbiers pérennes des eaux permanentes, plus ou moins profondes, à Characées	<i>Charion fragilis</i>		x
Herbiers éphémères des eaux peu profondes ou temporaires, basiques, à Characées	<i>Charion vulgaris</i>		x
Mare eutrophe à Petite lentille d'eau	<i>Lemnion minoris</i>		x
Herbier d'eaux profondes à Naïade commune	<i>Najadetum marinae</i>		x
Herbiers enracinés immergés des eaux stagnantes à légèrement courantes	<i>Potamion pectinati</i>	x	x
Tapis de nénuphars	<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>		x
Herbier des eaux courantes eutrophes à Rubanier simple et Potamot pectiné	<i>Sparganio emersi - Potametum pectinati</i>	x	x

<b>Végétations riveraines</b>			
Végétations pionnières des vases exondées riches en nitrates sur sols argilo-marneux	<i>Bidention tripartitae</i>		x
Gazons pionniers amphibies oligotrophes à mésotrophes sur argiles humides	<i>Elatino triandrae - Cyperetalia fusci</i>		x
Cariçaies sur sols argileux eutrophes	<i>Caricion gracilis</i>		x
Roselière basse à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie	<i>Oenanthe aquatica - Rorippetum amphibiae</i>		x
Roselière hautes à Glycérie haute	<i>Glycerietum maximae</i>		x
Phragmitaie	<i>Phragmitetum communis</i>		x

<b>Mégaphorbiaies et prairies humides</b>			
Mégaphorbiaies des bords des eaux et des boisements alluviaux sur sols riches	<i>Convolvulion sepium</i>	x	x
Prairies humides pâturées mésotrophes	<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>		x

<b>Prairies mésophiles</b>			
Prairies de fauches eutrophiles mésophiles	<i>Rumici obtusifolii - Arrhenatherenion elatioris</i>	x	x
Prairie pâturée mésophile à Crételle et Ivraie vivace	<i>Cynosuro cristati - Lolietum perennis</i>		x
Prairie surpâturée eutrophe à Ivraie vivace et Grand Plantain	<i>Lolio perennis - Plantaginetum majoris</i>		x

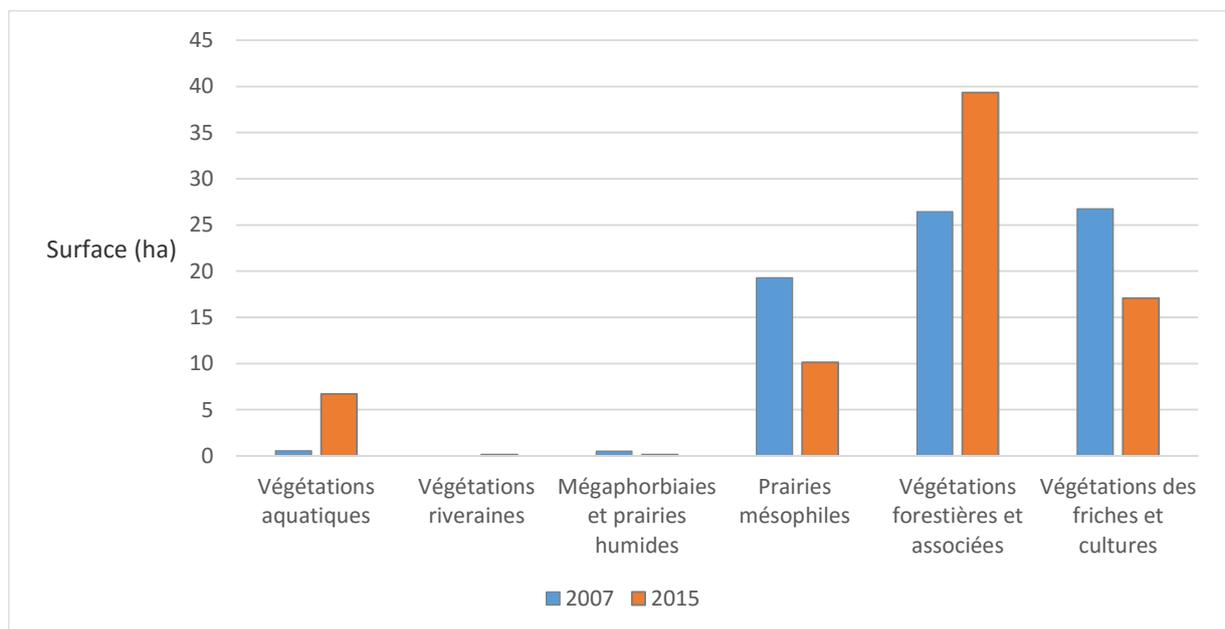
Végétations forestières et associées			
Groupe nitrophile à Alliaire officinale et Cerfeuil enivrant	<i>Alliario petiolatae - Chaerophylletum temuli</i>	x	
Lisière forestière ensoleillée dominée par le Sureau yèble	<i>Heracleo sphondylii - Sambucetum ebuli</i>		x
Fourré mésophile riches en arbustes épineux	<i>Pruno spinosae - Crataegetum monogynae</i>	x	x
Fourrés hygrophiles sur alluvions très riches en éléments nutritifs	<i>Humulo lupuli - Sambucion nigrae</i>	x	x
Fourrés hygrophiles des grandes vallées	<i>Salici cinereae - Viburnion opuli</i>	x	x
Aulnaies-frênaies des bords de sources et ruisseaux	<i>Alnenion glutinoso - incanae</i>	x	x
Frênaies-chênaies sur substrat frais à légèrement humide	<i>Fraxino excelsioris - Quercion roboris</i>	x	

Végétation des friches et des gazons de parcs			
Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Carotte sauvage et Picride éperviaire	<i>Dauco carotae - Picridetum hieracioidis</i>		x
Friche herbacée haute des substrats plutôt secs à Mèlilots	<i>Melilotetum albo - officinalis</i>		x
Friches vivaces nitrophiles des sols frais	<i>Arction lappae</i>	x	x
Friche vivace mésophile graminéenne à Ronce bleue et Calamagrostide épigéios	<i>Rubo caesii - Calamagrostietum epigeji</i>		x
Gazons de parcs tondus régulièrement	<i>Festuco rubrae - Crepidetum capillaris</i>		x
Végétations annuelles liées aux cultures sur terrains "lourds" limono-argileux	<i>Eu-Polygono persicariae - Chenopodenion polyspermi</i>	x	x

Tableau 7 : Comparaison des végétations cartographiées entre 2007 et 2015

En termes de diversité végétale, la présente étude a mis en évidence la présence de 27 végétations soit 15 de plus qu'en 2007. Ce chiffre s'explique en partie du fait des divers aménagements du parc entre les deux périodes. La création des chenaux et le maintien de l'île centrale en milieu ouvert ont favorisé l'expression d'un grand nombre de végétations qui n'étaient pas présentes en 2007 comme les végétations amphibies (gazons, roselières...) ou certaines végétations aquatiques (Herbiers à Characées...). Notons également que la cartographie de 2007 a été effectuée lors de la période des travaux d'aménagements du parc et que par conséquent certaines parties du parc étaient inaccessibles. Dans ce cas, le rattachement d'un syntaxon à un polygone a été fait par extrapolation, c'est-à-dire en croisant les données de terrain à proximité du site et les informations géographiques disponibles (orthophotographies, couches géologiques, topographie, régions naturelles, pluviométrie...). Les données extrapolées ont un degré de fiabilité moindre par rapport à celles de terrain ; de plus, l'exhaustivité de l'inventaire est plus faible, les végétations linéaires, ponctuelles ou occupant de faibles superficies ne sont généralement pas prises en compte avec cette méthode.

La Figure 9 montre la variation de la surface cartographiée par grand type de milieu entre 2007 et 2015. Les végétations de friches et de cultures ainsi que les prairies mésophiles ont diminué en surface au profit des végétations aquatiques (plus de 5 ha) et des végétations forestières (plus de 40 ha). Du fait de la dynamique naturelle de fermeture du milieu, certaines friches et prairies surtout au sud du parc évoluent vers des formations pré-forestières (fourrés) à forestières.



**Figure 9 : Evolution des grands types de milieu en termes surfacique entre 2007 et 2015**

Enfin, il est précisé dans l'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis (DOUCET G. *et al.*, 2013) que des herbiers des eaux stagnantes et peu profondes à assèchement estival (*Ranunculon aquatilis*) ont été observés dans le parc de la Haute-Île en 2009. Cependant, cette végétation n'a pas été recontactée en 2015 et ce malgré l'observation de la renoncule aquatique. Ce groupement pionnier de colonisation des bordures de plan d'eau a été remplacé par des roselières

pionnières (*Oenanthion aquaticae*) et par endroits par des prairies humides inondables (*Mentha longifoliae* - *Juncion inflexi*).

## IV. Conclusion

L'un des principaux objectifs des travaux d'aménagement du Parc de la Haute-Île réalisés au début des années 2000 était d'améliorer la qualité écologique des milieux humides et prairiaux du Parc. L'aménagement des trois étangs a notamment permis l'apparition de groupements végétaux spécialisés constituant un gazon amphibie composé de plusieurs plantes patrimoniales

Le programme de typologie et de cartographie des végétations réalisé en 2015 sur le Parc de la Haute-Île a permis de mettre en évidence une grande diversité de végétations à l'échelle du département et d'améliorer nos connaissances vis-à-vis des travaux précédemment réalisés par le CBNBP.

En effet, les prospections ont permis de mettre en évidence 27 syntaxons déterminés. Les végétations ont été présentées sous forme de fiches au sein desquelles les descriptions et l'analyse de l'intérêt patrimonial sont adaptés aux situations observées sur la zone d'étude. Un réseau important d'habitats linéaires, souvent sous-estimés dans les travaux antérieurs de cartographie de végétations, a ici été finement parcouru et recensé.

Au total, neuf végétations inventoriées sur la zone d'étude sont inscrites à la Directive « Habitats » dont une est prioritaire. Et près de la moitié des milieux naturels et semi-naturels du parc est occupée par des habitats d'intérêt communautaire. Cependant, l'état de conservation des habitats est globalement moyen à mauvais.

Cette étude a montré que les enjeux les plus importants se localisent sur les végétations en bordure des trois chenaux et de la Marne car celles-ci sont rares et menacées.

## V. Bibliographie

AZUELOS L. et RENAULT O. (coord.) 2013. *Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. 375 p. + annexes.

BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.C., ROYER J.M., ROUX G. et TOUFFET J. 2004. *Prodrome des végétations de France. Coll. Patrimoines naturels*, 61 : 1-171. Muséum national d'Histoire naturelle. Paris.

BISSARDON M. et GUIBAL L. 1997. *Nomenclature Corine Biotope - types d'habitats français*. ENGREF, Nancy, 217 p.

CAUSSE G. 2013 *Bordereau Inventaire Végétation*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, 4 p.

CAUSSE G. 2013 *Notice d'utilisation du Bordereau Inventaire Végétation*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, 21 p.

CAUSSE G., FERNEZ T., BELLENFANT S., BESLIN O., FERREIRA L., HENDOUX F., MENARD O., PUJOL D. et WEBER E. 2015. *Référentiel syntaxonomique augmenté des végétations du CBNBP*. Version du 30/04/2015. Base de données interne non publiée.

DOUCET G., FILOCHE S. et HENDOUX F. 2013. *Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis*. Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine en Seine-Saint-Denis, Département de Seine-Saint-Denis / Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'histoire naturelle, délégation Île-de-France. 158 p. ISBN : 2102-6033.

[http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/Les-etudes-et-publications.html#outil\\_sommaire\\_2](http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/Les-etudes-et-publications.html#outil_sommaire_2)

EUROPEAN COMMISSION (EC).2013. *Interpretation Manual of European Union Habitats -EUR 28*. Version April 2013. DG Environment – Nature and biodiversity. 144 p.

FERNEZ T. et CAUSSE G. 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*. Version 1 – Avril 2015. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France / Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. 89 p.

<http://cbtnp.mnhn.fr/cbtnp/ressources/telechargements/Synopsis%20IDF%20v1%20042015.pdf>

FERNEZ T., LAFON P. et HENDOUX F. (coord.) 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie : 67 p. + Manuel pratique de détermination : 224 p.

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnp/ressources/publications.jsp#21>

LESOT S. 2010. *En Seine-Saint-Denis le parc de la Haute-Ile– Un modèle de biodiversité urbaine* Édition Gaud. 167 p. ISBN : 978-2-84080-190-0

# VI. Annexes

## Annexe 1 : bordereau d'inventaire de végétation

Volet 1 : informations générales Station



Mars 2013

**BORDEREAU INVENTAIRE VEGETATION**

Conservatoire botanique national du Bassin parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61, rue Buffon - 75005 PARIS - Tél. 01 40 79 35 54 - Fax 01 40 79 35 53  
Mail cbnb@mnhn.fr

Validé

Saisi

Carto/GPS

Projet

Commanditaire(s)  aucun

**IDENTIFIANTS**

Observateur (s) : .....

Organisme : .....

Date observation (j/m/a) : ...../...../..... N° personnel station : .....  
(initial - (s/m)) - nombre perso

**LOCALISATION**

Commune(s) : ..... Dept. ....

Lieu-dit : .....

Géoréférencement :  GPS  Orthophoto  Scan25  Autre moyen  Non réalisé

Objet cartographié :  surfacique  ponctuel  linéaire Echelle : 1/.....#m

**CONTEXTE GENERAL**

**Unité de végétation**

Simple

Mosaïque topographique

Mosaïque dynamique

Autre type de mosaïque

Relevé paysager

**Cliché de la station**

Oui

Non

Nbre de végétations :

**Causes d'inaccessibilité**

Propriété privée (murs, grillage...)

Refus du propriétaire

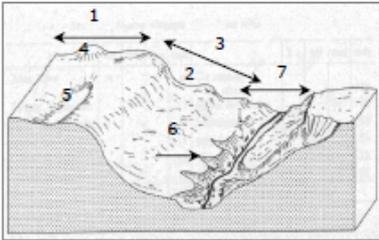
Obstacle naturel (eau, fourrés denses...)

Autres causes

Sans objet

**Géomorphologie** (travailler par échelle emboîtée)

	km	hm	dm
1-Terrain plat, sur plateau, en plaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2-Replat de versant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3-Versant			
-Haut de versant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Milieu de versant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-Bas de versant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4-Butte, crête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5-Cuvette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6-Vallon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7-Vallée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Altitude :  m

**Type de roche mère** (d'après la carte géologique)

<input type="checkbox"/> plutonique	<input type="checkbox"/> volcanique	<input type="checkbox"/> Argile	<input type="checkbox"/> Limon	<input type="checkbox"/> Grès
<input type="checkbox"/> Sable calcaire	<input type="checkbox"/> Sable siliceux	<input type="checkbox"/> Calcaires (sens large)	<input type="checkbox"/> Calc. pur	<input type="checkbox"/> Craie <input type="checkbox"/> Gypse
<input type="checkbox"/> Alluvions	<input type="checkbox"/> Colluvions	<input type="checkbox"/> Calc. dolomitique, dolomie	<input type="checkbox"/> Calc. silicifié	<input type="checkbox"/> Marnes ou calc. argileux
<input type="checkbox"/> Schiste	<input type="checkbox"/> Gneiss	<input type="checkbox"/> Autre roche métamorphique	<input type="checkbox"/> Tourbe	<input type="checkbox"/> Autre roche carbonée

**Grands types de milieux** (travailler par échelle emboîtée)

	km	hm	dm		km	hm	dm
1-Lit mineur des ruisseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19-Plantation d'arbres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2-Lit mineur des fleuves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20-Culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3-Bras mort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21-Verger, vignoble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4-Mare, mardelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22-Carrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5-Mouillères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23-Voie ferrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6-Etang	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24-Parc, jardin, pelouse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7-Lande, fourré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	25-Cimetière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8-Prairie, pelouse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	26-Friche, terrain rudéral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9-Clairière, lisière, coupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	27-Canal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10-Forêt, boisement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	28-Fossé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11-Bas-marais, tourbière haute, tremblant, gouille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	29-Bassin artificiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12-Roselière, magnocariçaie, jonchaie, cladiaie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30-Mur, pont, bâti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13-Source, suintement, résurgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	31-Trottoir, surface pavée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14-Eboulis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	32-Talus artificiel, digue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15-Falaise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	33-Chemin (hors forestier)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16-Dalle rocheuse horizontale, affleurement rocheux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	34-Layon forestier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17-Dune sableuse continentale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	35-Bord de chemin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18-Haie, alignement d'arbres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	36-Bord de route	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**COMMENTAIRE**

.....

.....

.....

Volet 2 : informations végétation - Utiliser plusieurs feuilles en cas de mosaïque

**TYPLOGIE** Observation  *in-situ* ou (cocher la case correspondante)  à distance

n° de vég et %      Nom du syntaxon      Comm. basale [BC]       Code C.B.      Code N2000      dét ZNIEFF

Sylvofaciès Essence 1 : ..... Essence 2 : .....

---

**CONDITIONS STATIONNELLES**

**Pente :**  
 <1°     27 à 45°  
 1 à 6°     45 à 70°  
 6 à 14°     >70°  
 14 à 27°

**Profil topographique :**  
 Convexe  
 Concave  
 Plat  
 Pente régulière

**Exposition :**  
 Nord     Sud     Pas d'expo dominante  
 Nord-Est     Sud-Est     Est  
 Nord-Ouest     Sud-Ouest     Ouest

---

**Atteintes, menaces : Actif (A) pour une atteinte observée, Potentiel (P) pour une menace. Plusieurs choix possibles**

<input type="checkbox"/> aucune	<input type="checkbox"/> rectification, artificialisation des berges	<input type="checkbox"/> espèce exotique envahissante
<input type="checkbox"/> urbanisation, travaux publics	<input type="checkbox"/> modification du fonctionnement hydraulique	<input type="checkbox"/> plantation
<input type="checkbox"/> extraction de matériaux	<input type="checkbox"/> atterrissement, envasement, assèchement naturel	<input type="checkbox"/> coupe, abattage
<input type="checkbox"/> dépôt de matériaux	<input type="checkbox"/> intensification des pratiques agricoles ou forestières	<input type="checkbox"/> feu
<input type="checkbox"/> pollution	<input type="checkbox"/> surpâturage ou surfréquentation animale	<input type="checkbox"/> érosion des sols
<input type="checkbox"/> eutrophisation	<input type="checkbox"/> surfréquentation anthropique	<input type="checkbox"/> autre (préciser)
<input type="checkbox"/> assèchement/drainage des zones humides	<input type="checkbox"/> fermeture du milieu, déprise, enrichissement	

---

**Gestion observée : Plusieurs choix possibles**

<input type="checkbox"/> aucune	<input type="checkbox"/> écobuage	<input type="checkbox"/> gyrobroyage	<input type="checkbox"/> sylviculture s.l.	<input type="checkbox"/> futaie régulière
<input type="checkbox"/> inconnue	<input type="checkbox"/> culture	<input type="checkbox"/> étrépage	<input type="checkbox"/> taillis	<input type="checkbox"/> futaie jardinée
<input type="checkbox"/> pâture	<input type="checkbox"/> plantation	<input type="checkbox"/> curage	<input type="checkbox"/> taillis sous futaie	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :
<input type="checkbox"/> fauche	<input type="checkbox"/> jachère, abandon provisoire			

---

**ETAT DE CONSERVATION**

	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Indéterminée	<b>Restaurabilité</b>	
Typicité floristique	<input type="checkbox"/> Facile	<input type="checkbox"/> Non préconisé				
Intégrité de structure	<input type="checkbox"/> Difficile	<input type="checkbox"/> Sans objet				

---

**DESCRIPTION DU SOLUM (facultatif)**

**Humus**

<b>Horizon OH</b>	<input type="checkbox"/> absent <input type="checkbox"/> <1cm <input type="checkbox"/> >1cm	<b>Horizon OF</b>	<input type="checkbox"/> absent <input type="checkbox"/> <0.5cm <input type="checkbox"/> >0.5cm	<b>Horizon OLv</b>	<input type="checkbox"/> absent <input type="checkbox"/> <0.5cm <input type="checkbox"/> >0.5cm	<b>Horizon OLn</b>	<input type="checkbox"/> discontinu <input type="checkbox"/> continu
<b>Transition O/A</b>	<input type="checkbox"/> graduelle <input type="checkbox"/> brutale	<b>Structure horizon A</b>	<input type="checkbox"/> grumeleuse <input type="checkbox"/> Non grumeleuse	<b>Hydromorphie horizon A</b>		<input type="checkbox"/> présente <input type="checkbox"/> absente	

Type d'Humus : .....

**Horizon A**

<b>Éléments fins</b>	<b>Texture</b>	<input type="checkbox"/> Très argileuse ALO	<input type="checkbox"/> Limono-sableuse LS,LSA	<b>HCl</b>	<input type="checkbox"/> Aucune
	<input type="checkbox"/> Argileuse A,AL	<input type="checkbox"/> Sableuse S,SA,SL	<input type="checkbox"/> Localisée		
<b>Éléments grossiers</b>	<b>Charge</b>	<input type="checkbox"/> Argilo-sableuse AS	<input type="checkbox"/> Organique	<input type="checkbox"/> Généralisée faible	<input type="checkbox"/> Généralisée forte
	<input type="checkbox"/> Limoneuse L,LM,LA	<b>Type dominant</b>	<input type="checkbox"/> Graviers (0.2-2cm)	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Localisée
	<input type="checkbox"/> <5%	<input type="checkbox"/> Cailloux (2-5cm)	<input type="checkbox"/> Pierres (5-20cm)	<input type="checkbox"/> Généralisée	
	<input type="checkbox"/> 5 à 15%	<input type="checkbox"/> Blocs (>20cm)			
	<input type="checkbox"/> 15 à 25%				
	<input type="checkbox"/> 25 à 50%				
	<input type="checkbox"/> >50%				

**Horizon "B"**

<b>Éléments fins</b>	<b>Texture</b>	<input type="checkbox"/> Très argileuse	<input type="checkbox"/> Limono-sableuse	<b>HCl</b>	<input type="checkbox"/> Aucune
	<input type="checkbox"/> Argileuse	<input type="checkbox"/> Sableuse	<input type="checkbox"/> Localisée		
<b>Éléments grossiers</b>	<b>Charge</b>	<input type="checkbox"/> Argilo-sableuse	<input type="checkbox"/> Organique	<input type="checkbox"/> Généralisée faible	<input type="checkbox"/> Généralisée forte
	<input type="checkbox"/> Limoneuse	<b>Type dominant</b>	<input type="checkbox"/> Graviers (0.2-2cm)	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Localisée
	<input type="checkbox"/> <5%	<input type="checkbox"/> Cailloux (2-5cm)	<input type="checkbox"/> Pierres (5-20cm)	<input type="checkbox"/> Généralisée	
	<input type="checkbox"/> 5 à 15%	<input type="checkbox"/> Blocs (>20cm)			
	<input type="checkbox"/> 15 à 25%				
	<input type="checkbox"/> 25 à 50%				
	<input type="checkbox"/> >50%				

**Profondeur du sol**  Profond (>60cm)     Moyennement profond (30cm à 60cm)     Peu profond (10cm à 30cm)  
 Très peu profond (3cm à 10cm)     Absent, très mince ou discontinu (<3cm)

Type de Solum : .....

---

**COMMENTAIRE**

Volet 3 : informations floristiques - Utiliser une feuille par relevé

RELEVÉ PHYTOSOCIOLOGIQUE      ou (cocher la case correspondante)       AUTRE RELEVÉ FLORISTIQUE

Observateur(s) : .....      N° perso station : .....      N° végétation (si mosaïque) : .....

Surface : ..... m<sup>2</sup>      Rec. total : ..... %      Stratification      Strate A      Strate b      Strate h      Strate m

Hauteur vég. : ..... m      Prof. eau (milieu aqua) : ..... m      Recouvrement = .....% .....% .....% .....%

Ombrage : ..... /4      Relevé particulier :       linéaire       fragmenté

Pour chaque taxon indiquer, par strate (A, b, h ou m), le coefficient d'abondance-dominance A/D. La sociabilité S est facultative.

TAXON		A	b	h	m	TAXON		A	b	h	m
1						3					
						1					
2						2					
						2					
3						3					
						3					
4						3					
						4					
5						3					
						5					
6						3					
						6					
7						3					
						7					
8						3					
						8					
9						3					
						9					
10						4					
						0					
11						4					
						1					
12						4					
						2					
13						4					
						3					
14						4					
						4					
15						4					
						5					
16						4					
						6					
17						4					
						7					
18						4					
						8					
19						4					
						9					
20						5					
						0					
21						5					
						1					
22						5					
						2					
23						5					
						3					
24						5					
						4					
25						5					
						5					
26						5					
						6					
27						5					
						7					
28						5					
						8					
29						5					
						9					
30						6					
						0					

COMMENTAIRE

---



---



---